BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3924 du Vendredi 18 Octobre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PARLEMENT

Assemblée nationale et Sénat, même langage: passer enfin aux actes !

(P.3)

BANQUES

Le Groupe BPCE IOM cède la BCI au Groupe marocain BPC

M. Boris Joseph et M. Kamal Mokdad (P.16)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Mgr Anatole Milandou a ouvert l'Année pastorale et ordonné 9 diacres

Une vue des nouveaux diacres entourant l'archevêque de Brazzaville (P.10)

FOOTBALL

Les Diables-Rouges A' vont-ils éviter le piège?

Les Diables-Rouges: mettre les chances de leur côté pour repartir au CHAN (P.15)

Editorial

On en redemanderait!

World Health Organization
Regional Office for Africa

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organizaçao Mondiale de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

In reply please refer to:
Prière de rappeler la référence: **PSS/GEN-0225/2019**
Favor citar a referencia:

Le 14 octobre 2019

Cher potentiel soumissionnaire:

OBJET: AVIS D'APPEL D'OFFRES RPE 2019/WCO-CONGO – Véhicule

Vous êtes cordialement invité à soumettre une proposition pour l'achat d'un véhicule, au département des achats et approvisionnement, conformément aux documents joints.

Annexe 1	Offre technique
Annexe 2	Offre commerciale
Annexe 3	Conditions générales des bons de commande
Annexe 4	Informations sur les soumissionnaires
Annexe 5	Formulaire de déclaration sur l'honneur
Annexe 6	Engagement de confidentialité

CHRONOGRAMME

1) Les offres doivent être reçues ou expédiées par courrier express au Service des achats et des approvisionnements de l'OMS/AFRO aux adresses spécifiées dans l'avis d'appel d'offres, au plus tard, le 21 octobre 2019, à 14 (heure de Brazzaville)

2) Les Annexes 3, 5 et 6 de l'appel d'offre AFRO RPE 2019/WCO-CONGO ci-joint devraient également être signés.

3) Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse afrgoafrobids@who.int (utiliser la référence: RPE 2019/WCO-CONGO. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 25 octobre 2019.

L'équipe du Service des achats et des approvisionnements de l'OMS/AFRO répondra par écrit (par courrier électronique uniquement) à toute demande de clarification de la demande de propositions qu'elle recevra avant la date butoir de soumission des offres. Un document consolidé des réponses de l'OMS à toutes les questions posées (y compris une explication de la demande mais sans identifier la source de l'enquête) sera envoyé à tous les soumissionnaires potentiels ayant reçu le dossier d'appel d'offre.

3) L'évaluation des offres et la sélection du fournisseur seront effectuées conformément aux termes de références de l'appel d'offres.

Les entreprises intéressées sont invités à retirer le document de l'appel d'offres à l'adresse suivante:

OMS/AFRO
Bureau régional
Office 23 PSS à L'Estate.
NB: Se munir d'une clé USB

Nos salutations les meilleures.

Mr Koffi Agblewonu,

Regional Procurement and Supply Service Manager General Cluster (GMC)

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 06 631 14 17, Email: hipoaty@gmail.com,

Aux termes d'une décision collective extraordinaire prise par devant Maître Hugues Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du premier octobre deux mille dix-neuf, Folio 131/2 n°459, L'Associé Unique de la Société «CBMHC CONSTRUCTION CONGO», Société A Responsabilité Limitée au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à Pointe-Noire, 1, angle Avenue Commandant FODE et Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison Immeuble MORIJA, 1er étage, centre- ville, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 16 B1262.
A décidé de prononcer la dissolution, par anticipation, de la société ci-dessus, à compter du premier octobre deux mille dix-neuf.

En conséquence de quoi, l'article 5 des statuts a été modifié comme:

Article 5:
«La durée de la société qui était primitivement fixée à quatre-vingt-dix-neuf années «consécutives, à dater du douze septembre deux mille seize, a été réduite par «l'assemblée générale en date du premier octobre deux mille dix-neuf à trois ans et «expirera ainsi le onze janvier deux mille vingt.»

Puis, mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 16 B 1262.

Pour avis,

Le Notaire.

COMINCO SA

Société Anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 10.000.000 Francs CFA
Siège social: villa no 494, bloc 16, Quartier Tchikobo, Pointe-Noire
République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/11 B 2044

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire unique, en date à Pointe-Noire, du 25 juin 2019, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 3 septembre 2019, sous le n° 7512, folio 161/5, l'Actionnaire unique a notamment décidé:

- A titre ordinaire: de renouveler le mandat d'administrateur de la société Cominco Resources Ltd, ayant pour représentant permanent Monsieur Mark R. SUMMERS, pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à la réunion de l'Actionnaire Unique approuvant les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024;

- A titre extraordinaire: de se prononcer pour la poursuite de l'activité sociale, conformément aux dispositions des articles 664 et 665 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,

Le Conseil d'Administration.

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-023
POSTE VACANT:
SUPERVISEUR GARDE DU CORPS
Grade - FSN-06
Contrat à Durée indéterminée
DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE:
03 Octobre 2019
DATE DE CLOTURE: 17 Octobre 2019

EXIGENCES DU POSTE: - Avoir au moins un Diplôme de fin de cycle secondaire ainsi qu'une formation dans la police/militaire - Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise, française (niveau 4) et langue nationales (Lingala et Kituba)
- Justifier d'au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité dont deux dans la supervision.

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision directe du Superviseur Senior Gardes du Corps, le/la titulaire du poste supervisera les gardes du corps affectés au service de l'Ambassadeur sous le commandement du chef de la sécurité ainsi que de son adjoint. Il/elle sera chargé(e) de fournir un environnement sûr pour la conduite de la politique étrangère. Les agents sous sa charge sont responsables de la protection de l'Ambassadeur, d'autres personnels et visiteurs officiels contre toute atteinte physique.
COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web: https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez-le et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge)
Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ **ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email:** BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.
Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.
Bonne chance!
UNCLASSIFIED

PARLEMENT

Assemblée nationale et Sénat, même langage: passer enfin aux actes !

Les deux chambres du Parlement ont procédé le 14 octobre 2019 à l'ouverture de leurs sessions ordinaires dites budgétaires. Les cérémonies qui se sont déroulées au Palais des congrès, ont été présidées par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, et Pierre Ngolo, président du Sénat. Les affaires inscrites à l'ordre du jour de ces deux sessions portent sur l'économie et les finances, l'éducation, l'entreprenariat, la culture et la technologie. Tant de sujets qui demandent, selon Isidore Mvouba, «pertinence et savoir-faire».

La principale affaire est le budget de l'Etat exercice 2020 qui doit être en cohérence avec le Plan national de développement (PND) et le programme triennal de Facilité élargie de crédit (FEC) conclu avec le FMI. *«La délégation du Fonds monétaire international, qui a séjourné au Congo le 10 septembre dernier, a pris le soin de souligner la nécessité de veiller à l'exécution rigoureuse du budget de l'Etat, renforcer au mieux le système de recouvrement des recettes hors-pétrole afin de générer les ressources budgétaires additionnelles pour soutenir les dépenses prioritaires de l'Etat»*, a-t-il rappelé.

Isidore Mvouba est revenu sur la chute drastique du prix du baril de pétrole en 2014. Pour lui, les effets pervers de cette chute ont été comme une exhortation à la responsabilité collective, pour le rétablissement des équilibres financiers et budgétaires. *«Il y a des batailles qu'on ne peut livrer qu'ensemble. Et se battre pour sortir du mal-développement est bien de celles-là. Rétablir la viabilité de la dette, améliorer la gouvernance, combattre la corruption, protéger les groupes vulnérables et accroître la transparence et l'efficacité dans la gestion des ressources publiques sont autant de défis que nous avons à relever»*, a-t-il déclaré.

A chaque fois, selon lui, que les *«sirènes du pessimisme se mettront à chanter en peignant de façon chaotique l'image du pays, il y aura toujours l'objectivité des faits pour les contredire»,* a affirmé le président de l'Assemblée nationale qui pense qu'il est temps de sortir des sentiers battus du prêchi prêcha et s'attacher à la résolution des problèmes qui accablent le peuple.

Dans ce cadre, *«il serait heureux de réaliser la mise en œuvre progressive des hôpitaux généraux dont les travaux sont arrêtés sur toute l'étendue du territoire national. Si diversifier signifie élargir notre parc d'usines, il est de bon aloi de créer les conditions d'achèvement de la construction de la Congolaise des panneaux solaires et de la Fonderie du Congo»),* a indiqué Isidore Mvouba qui a insisté sur l'amélioration du climat des affaires quand on sait que le Congo tarde à sortir des bas-fonds du classement Doing business.

En décembre prochain, aura lieu la première revue périodique du FMI, dans le cadre de l'accord de facilité élargie de crédit, signé le 11 juillet 2019.

Le président de la chambre basse du Parlement a marqué une inquiétude: *«Où en sommes-nous dans notre négociation avec les traders?».*

Pierre Ngolo

Isidore Mvouba

Isidore Mvouba pense qu'il faut agir. *«Agissons encore et agissons toujours. Inspirons-nous des expériences de ces nations qui ont réussi le pari du développement. Emparons-nous des secrets de la fourmilière»*.

Il a apprécié l'ambiance bon enfant qui règne à l'Assemblée nationale. *«S'il m'est arrivé dans la conduite de l'ouvrage d'avoir frustré certains d'entre vous, qu'ils trouvent ici l'assurance de ma profonde sympathie. Nos divergences politiques ou idéologiques ne sont pas des motifs de discorde, mais sont plutôt une richesse à partager, en faisant de sorte que ce qui nous rassemble l'emporte sur ce qui nous divise»*, a indiqué le président de l'Assemblée nationale qui a invité les députés à travailler d'arrache-pied, pour emprunter le chemin du développement économique. *«En veillant à la transparence dans la gestion des finances publiques, en luttant tant bien que mal, avec les moyens qui sont les nôtres, contre la corruption, en encourageant la politique gouvernementale d'élargissement de notre assiette fiscale et en œuvrant pour la réduction de notre déficit budgétaire».*

Au Sénat, Pierre Ngolo a appelé les sénateurs au renforcement du travail pour s'assurer de la bonne exécution des lois votées et de contribuer à la promotion de la bonne gouvernance et au raffermissement de la lutte contre les antivaleurs.

Parmi les mesures prises pour contrôler l'action du Gouvernement, il y a le déploiement des rapporteurs spéciaux et l'activation des différents moyens de contrôle pour se *«convaincre de ce que le suivi des politiques publiques est un élément essentiel de la noblesse à redonner à notre institution»,* a-t-il dit.

Pierre Ngolo a reconnu que le pays vit des moments difficiles. *«Les Congolais attendent des gestionnaires que nous sommes, les solutions, les voies sûres de sortie de crise. Redonner l'espoir aux citoyens, consolider la démocratie, c'est le pari qu'il incombe aux institutions de la République de relever. Voilà pourquoi, nous devons, vénérables sénateurs, au-delà de nos clivages partisans, avoir pour seul souci, l'intérêt supérieur de notre pays»,* a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

On en redemanderait!

Ainsi donc, les deux chambres de notre Parlement ont ouvert les travaux de leur session budgétaire. Nous sommes suivis, jaugés et jugés: le Congo a tellement donné la preuve de son peu de sérieux en matière de gestion de ses finances et de ses ressources qu'aujourd'hui, partout où on parle *«argent»*, le citoyen s'approche pour en savoir plus. Et l'expert sort sa jauge. Que diraient les députés et les sénateurs de notre budget, se demandait-on dans l'opinion. Que diront-ils de notre situation d'ensemble?

Ils ont dit de très belles choses, il faut le reconnaître. Ils ont invité à l'effort pour sortir de la crise, à respecter les injonctions du FMI pour mériter sa confiance et de nouveaux prêts, à traquer la corruption, les corrompus et les corrupteurs, à se départir des antivaleurs, à parler vrai: à parler moins, et à agir plus. Beau, non?

Qui, sérieusement, récriminerait contre une telle planche de belles intentions dans un pays qui se classe toujours en bas de tableau dès qu'on parle de gouvernance économique et financière?

Qui pourrait tenir le discours contraire à celui de nos élus, tous vénérables en âge, tous honorables en action! Qui, dans les moments actuels où même nos amis épluchent en secret le libellé de nos engagements non-tenus avant de nous serrer la main en public, soutiendrait qu'un rappel à la fin de la récréation est mal venue? Nous sommes tenus de nous en sortir. Il y a, en face, une jeunesse qui réclame des bourses avant les emplois; des retraités qui réclament des pensions; des malades qui réclament des soins de qualité.

Nous avons une société en attente d'un mieux pour aujourd'hui, pas d'un meilleur seulement pour demain. Nous sommes tenus de parler le langage de la vérité et de ne pas toujours cacher sous le tapis de la République, les poussières et les crottes de nos talons répugnants. Il faut une attitude nouvelle devant la chose publique; il faut un langage nouveau pour l'accompagner. Donc, députés et sénateurs sont dans leur rôle en prenant cette fois la tête d'un combat qui s'engage.

Même pour un journal catholique comme le nôtre, *«en finir avec le prêchi-prêcha»* des politiciens et s'engager résolument dans les actes qui portent, ne sonne pas forcément comme un blasphème ou de l'anticléricalisme primaire. Il est plus que temps de dépasser l'incantation et de mettre la main au cambouis. L'un des présidents s'est même excusé pour le cas où il aurait frustré des collègues. Quelle élégance chrétienne: pour un peu, on en redemanderait. On solliciterait un *«bis»,* des applaudissements. Et chapeau bas!

Sauf qu'il y a un hic: ces propos sont-ils sincères? Conduisent-ils le pays à s'engager résolument sur la voie de la vertu? Décrivent-ils la réalité des faits, ou seulement le vernis du moment, dans l'air du temps? Où étions-nous quand nous creusions l'énormité de l'insoutenable et abyssale dette extérieure? Par où sont passées les lois autorisant les avenants, les 10%, les surfacturations des marchés publics, les petites combines pour s'enrichir à moindre frais? Qui en étaient les ordonnateurs? Et, parfois, les bénéficiaires? Le Parlement ne peut se faire hara-kiri, c'est vrai. Mais il ne peut dénoncer seulement les méfaits des autres. Parce que les autres, à certains moments de notre passé très récent, c'étaient aussi eux !

Albert S. MIANZOUKOUTA

MARCHES CITOYENNES DE SOUTIEN AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Dolisie y échappe de justesse !

Depuis quelques temps, certaines associations de la majorité organisent des marches citoyennes de soutien au président Denis Sassou-Nguesso. Il en a été le cas à Pointe-Noire et à Madingou, où on a assisté à un imbroglio administratif. A Dolisie, une autorisation spéciale avait été accordée à des organisateurs d'une marche de même nature. Mais, le ministre de l'Intérieur a enjoint le préfet du Niari de suspendre cette autorisation du maire Ghislain Nguimbi Makosso.

Certains partis politiques avaient déjà condamné ces marches citoyennes qu'ils ont assimilées à une campagne électorale déguisée. L'initiative du ministre Raymond Zéphirin Mboulou a été favorablement appréciée par certains leaders politiques, surtout de l'opposition.

Derrière cette forte mobilisation, on trouve des parlementaires membres du Parti congolais du travail (PCT) et des indépendants proches de Denis Christel Sassou-Nguesso. Les instigateurs de cette initiative espèrent motiver les jeunes électeurs à exercer leur droit de vote à la présidentielle de 2021 en faveur du président Denis Sassou-Nguesso. Une volonté claire précisée dans la description de la marche de Pointe-Noire: *«2021, Denis Sassou-Nguesso candidat»*.

Ceci, avant même que le PCT, son parti, ne l'investisse officiellement et que le président lui-même n'ait pas encore fait acte de candidature!

Dans sa réponse au député Auguste Ngabelet qui sollicitait l'organisation le 29 septembre 2019 d'une marche citoyenne dans le cadre du soutien des actions de Denis Sassou-Nguesso, la maire de Madingou, Simone Bakoumina, avait opposé son refus, en s'appuyant sur l'article 142 de la Constitution du 25 octobre 2015 qui dispose: *«Le Parlement contrôle l'action du Gouvernement».*

Elle s'était dite surprise de la motivation de l'initiative du député, alors que la loi 15-2001 du 31 décembre 2001, relative au pluralisme dans l'audiovisuel public, en son article 45, alinéa 2 stipule que *«toute manifestation ou déclaration publique de soutien à un candidat, à une formation politique, faite directement ou indirectement par toute personne, groupement de personnes, qu'elles qu'en soient la qualité, la nature ou le caractère, est considérée comme un acte de propagande électorale déguisée».*

Pendant la marche de Pointe-Noire

Elle a par ailleurs rappelé la loi relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques qui interdit l'existence d'associations à caractère politique en République du Congo.

«Je tiens à vous annoncer que les populations de la commune de Madingou sont reconnaissantes pour la transfiguration de leur ville en une cité moderne, grâce à Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, président de la République, à travers la municipalisation accélérée du département de la Bouenza. Voilà pourquoi elles soutiennent et soutiendront toujours les actions menées par le président de la République, dans la conduite de notre pays vers le bien-être», avait-elle écrit.

Malgré l'interdiction du maire, la marche a fini par avoir lieu. Une décision contraire est venue annuler celle de la maire de la ville. Un vrai imbroglio administratif. A Pointe-Noire, la manifestation nommée *«Marche républicaine de soutien à Denis Sassou-Nguesso»* a connu un franc succès.

A Dolisie, une marche similaire allait être organisée. Le maire Ghislain Nguimbi Makosso avait même déjà accordé l'autorisation aux organisateurs, en violation de l'article 47 de la loi 2017 portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financements des partis politiques.

Pour le ministre Raymond Zéphirin Mboulou, la coordination de la marche citoyenne de soutien aux actions de Denis Sassou-Nguesso est assimilée à une association à caractère politique. Dans une correspondance adressée au préfet du Niari le 7 octobre dernier, le ministre lui a demandé de retirer en urgence l'autorisation spéciale accordée par le maire de la commune de Dolisie. *«Du fait de son illégalité»*, a écrit le ministre.

KAUD

Appel d'offres international ouvert n°96/BEAC/SG-DPMG/AOIO/ Bien/2019 pour l'étude d'ameublement, la fourniture et l'installation de divers matériels et mobiliers destinés au nouvel immeuble de la Direction Nationale pour la Centrafrique

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers matériels et mobiliers pour l'aménagement du nouvel immeuble de la Direction Nationale pour la Centrafrique. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris, ou par virement bancaire.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE - CENTRALE SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'Exploitation — CGAM, 14ème étage, porte 1412
B.P.: 736, Avenue Monseigneur Vogt – B.P.: 1917, Yaoundé - Cameroun
Tél.: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60, postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
Fax:(+237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non-remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible.

Une visite de site pour les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission se tiendra le lundi 04 novembre 2019 à 10 heures.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) F. CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 12 décembre 2019, à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01 736, Avenue Monseigneur Vogt
B.P.: 1917, Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques le jeudi 12 décembre 2019 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. Les plis financiers seront ouverts pour les offres jugées conformes, le jeudi 19 décembre 2019 à 10 heures, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé.

Yaoundé, le 14 Octobre 2019

Le Président de la Commission

DurQuap

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°009 / DURQuaP /2019 (RELANCE)
REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE D'APPEL AFFECTE AU TRAITEMENT DES PLAINTES ENREGISTREES VIA LE NUMERO VERT, POUR LE COMPTE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES (DURQuaP).

N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence : CG-DURQuaP-101-SC-QC

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant *«Mise en place d'un centre d'appel affecté au traitement des plaintes enregistrées via le numéro vert, pour le compte du projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) ».*

2.Les services de consultant (« Services ») consistent à mettre en place un «Centre d'appels», en vue d'appuyer la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du projet DURQuaP.

3.La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, attestations de bonne fin, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4.Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (*«Directives de Consultants »)*, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5.Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6.Un Consultant sera choisi selon la méthode «Qualification de Consultants «QC» telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7.Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8.Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 04 novembre 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ;
Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ;
BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57
06 667 22 29
Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,
BATOUNGUIDIO. -

CATASTROPHES

Renforcer la résilience des populations et des infrastructures afin de minimiser les impacts

Le monde célèbre chaque 13 octobre, la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes, sur le thème: «Réduire les dommages causés par les catastrophes aux infrastructures et services de base». L'objectif poursuivi dans le cadre de cette commémoration est de sensibiliser toutes les parties prenantes, aussi bien les gouvernants que les populations, à la problématique de la réduction des risques des catastrophes. Au Congo, le Gouvernement a rendu publique une déclaration lue par Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement.

Mme Arlette Soudan-Nonault

Pour la ministre, il s'agit de renforcer la résilience des communautés à travers une compréhension accrue des phénomènes en présence et la préparation de réponses adaptées aux différents types de situations. *«Le thème de cette année nous interpelle à plus d'un titre à l'heure où la récurrence des catastrophes naturelles causées par les tsunamis, les cyclones, les ouragans, les pluies diluviennes se trouve exacerbée par le phénomène du changement climatique. Les catastrophes naturelles auxquelles la planète a fait face en 2018 ont engendré des pertes économiques évaluées à environ 155 milliards de dollars et des pertes humaines évaluées à environ 11.000 morts»,* a-t-elle dit.

La destruction des infrastructures essentielles, lors de la survenue d'une catastrophe, *«rend difficile l'accès aux soins de santé pour les personnes affectées, mais aussi le relèvement des populations qui se retrouvent complètement démunies et durablement affectées»*, a expliqué Mme Arlette Soudan-Nonault.

Face à des tels phénomènes dévastateurs, *«il nous faut renforcer la résilience non seulement des populations, mais également des infrastructures, afin de minimiser les impacts des éventuelles catastrophes sur celles-ci, dans une perspective de développement durable de nos sociétés. Notre pays, comme la plupart des pays de la sous-région, reste vulnérable aux catastrophes naturelles. Les dommages causés par les pluies diluviennes dans plusieurs départements ces dernières années ont augmenté des érosions dans les grandes agglomérations, des inondations, des glissements de terrain, l'ensablement de certains quartiers».*

KAUD

JOURNÉE MONDIALE DE LA NORMALISATION

Faire prendre conscience aux décideurs de l'importance de la norme

Le 14 octobre de chaque année, se célèbre la Journée mondiale de la normalisation, pour mettre en évidence le travail d'élaboration des normes et leur importance pour les échanges internationaux. Au Congo, cette commémoration a donné lieu à un message du ministre d'Etat Gilbert Ondongo, lu par le directeur général de l'Agence nationale de la normalisation et la qualité, Jean Jacques Ngoko Mouyabi.

Jean Jacques Ngoko Mouyabi.

La Journée de la normalisation est une manifestation annuelle au cours de laquelle, plusieurs pays célèbrent l'impact des normes dans la vie quotidienne. Depuis 1970, la date du 14 octobre a été choisie pour mettre en évidence le travail d'élaboration des normes et leur importance dans les échanges internationaux.

Le thème retenu pour cette édition était: *«Les normes vidéo créent une scène ouverte sur le monde»*. Elle a visé à mettre un accent sur le rôle prépondérant et innovant que jouent les normes dans l'utilisation des technologies de l'information.

«Sans norme internationale commune, établie et reconnue, pas d'échanges possibles, quel que soit le domaine: l'information, les technologies de l'information et des télécommunications ou le vaste domaine, non-électronique», a déclaré Jean Jacques Ngoko Mouyabi.

Les normes, selon lui, garantissent la qualité, l'interopérabilité, l'accessibilité et la sécurité des produits au bénéfice des professionnels et des consommateurs..

Pour lui, cette journée offre aux pays en développement comme le Congo, l'occasion de faire prendre conscience aux décideurs de l'importance de la norme dans toutes les activités de la vie humaine. *«Tout comme les normes ont été déterminantes dès la première révolution industrielle, il y a 250 ans, elles contribueront à jouer un rôle essentiel pour diffuser les pratiques, les connaissances et les innovations dans le monde entier».*

A noter que cette journée est organisée par l'Organisation internationale de la normalisation (ISO), la commission électrotechnique internationale (CEI) et l'Union internationale des télécommunications (UIT).

KAUD

DYNAMIQUE CITOYENNE PONA EKOLO

Lancement de la campagne d'adhésion

Prélude aux festivités marquant le 5e anniversaire de son existence, la Dynamique citoyenne «Pona Ekolo Samu na Bwala», par son coordonnateur général, Digne Elvis Tsalissan Okombi, a procédé vendredi 11 octobre dernier au lancement de la campagne d'adhésion pour élargir sa base. En présence du staff dirigeant de cette dynamique, ainsi que des responsables des associations affiliées. A cette occasion, le coordonnateur a signé un protocole d'accord avec un échantillon de 14 associations. Un signal fort pour cette association qui fêtera ses 5 ans en janvier 2020.

Digne Elvis Tsalissan Okombi

La Dynamique *«Pona Ekolo Samu Na Bwala»* a été créée en janvier 2015 pour soutenir les actions du président Denis Sassou Nguesso, par une grande mobilisation. Tenant compte des enjeux qui pointent à l'horizon, la dynamique met déjà les bouchées doubles.

La campagne actuelle d'adhésion vise la revitalisation de la Dynamique en vue de recadrer les choses. *«Elle se félicite d'avoir réalisé des grands succès dans les fortes contributions, seule et parfois à côté des autres dans les événements historiques ayant marqué la vie de la nation. Ceci restera graver à jamais dans la mémoire collective»* a-t-il rappelé.

Et de poursuivre: *«Notre dynamique a été, est, et restera le symbole de la mobilisation pour la défense des causes justes et d'intérêt commun. Au-délà de ce qui se dit dans les officines».*

Considéré comme centre stratégique du président de la République, *«Pona Ekolo Samu Na Bwala»* a une fois de plus fait preuve de sa grande mobilisation. Les membres et sympathisants de blanc vêtus, étendards rouges en main, ont chanté en chœur des chansons patriotiques appelant à l'unité, la paix et la concorde.

S'adressant aux nouveaux adhérents au nom du président d'honneur, le coordonnateur général, Digne Elvis Tsalissan Okombi, a donné des orientations quant au respect des principes et des normes qui régissent cette organisation.

Il a insisté sur la discipline sans laquelle il n'y a pas de réussite. A ceux qui, pour diverses raisons, n'ont pu prendre part à cette activité, il a demandé de les rejoindre car les portes sont grandement ouvertes.

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Bagarre entre le député de Ngo et un dissident de son parti

Digne Elvis Tsalissan Okombi, ancien ministre, député de Ngo et président-fondateur de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), et un dissident de son parti en sont venus aux mains, mercredi 16 octobre 2019 dans un hôtel, à Brazzaville. La rixe s'est produite à la sortie de la rencontre entre le Collège des partis du Centre, dont l'UMP est membre, et le secrétariat du Conseil national du dialogue sous le feu des caméras. Le député n'y serait pas allé de mains mortes, ayant envoyé son adversaire aux urgences du Centre hospitalier et universitaire (CHU-B) avec une plaie ouverte à la tête.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres

L'ensablement de l'avenue Ngamaba, principale voie d'entrée et de sortie de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville, oblige les habitants de cet arrondissement à des acrobaties financières pour aller vaquer à leurs occupations. Les minibus de transport public ont augmenté le prix de la place. A certaines heures de la journée, il passe de 150 à 250 francs CFA. D'aucuns souhaitent que les pluies continuent de tomber. Mais depuis notre coup d'oeil en biais du mardi 15 octobre sur les difficultés de circulation des véhicules sur cette route goudronnée, des engins ont commencé à dégager les bancs de sable. Jeudi 17 octobre, ils étaient toujours en action, sous la pluie.

Clips indécents à la télé!

Le nu serait-il devenu le produit qui se vend le mieux? Certaines chaînes de télévision proposent de plus en plus des clips où les femmes dansent presque nues, si elles ne sont pas vêtues de sous-vêtements ou ne donnent pas des leçons d'indécence. Même les nouveautés proposées vantent plus la plastique des danseuses dévêtues que le contenu des textes. Vendre à tout prix!

Un prêtre jésuite congolais à Yaoundé

Docteur en théologie politique, le père Yvon Christian Elenga, prêtre jésuite de nationalité congolaise, est maintenant doyen de la faculté des sciences sociales et de la gestion de l'alma mater régionale basée à Yaoundé, au Cameroun. Le prêtre a été nommé à la tête de cette institution le 1er septembre dernier et a pris ses fonctions au cours de ce mois d'octobre 2019. Le père Yvon Christian Elenga assumait les fonctions de recteur de l'Institut de théologie de la Compagnie de Jésus à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Deux dramatiques accidents en trois jours dans le Kouilou

En l'espace de trois jours, deux dramatiques accidents de circulation ont été enregistrés sur la route nationale n° 1 dans le département du Kouilou. Le plus récent s'est produit le 15 octobre dernier vers le passage de Mengo, situé entre les départements du Kouilou et de Pointe-Noire. Cet accident a causé deux morts et cinq blessés admis à l'hôpital général de Loandjili. Les accidentés se trouvaient dans une voiture 4x4 en provenance de Dolisie. Dans la nuit du 12 au 13 octobre dernier à la gare ferroviaire «Les Saras», on avait aussi enregistré deux morts et dénombré quinze blessés. Les passagers se trouvaient dans un véhicule à dix roues en provenance de Londela –Kaye, une des sous –préfectures située dans le Niari.

A Talangaï, les populations peinent à contourner l'érosion de Ngamakosso

Un mois avant la saison des pluies, les services la mairie de Talangaï avaient aménagé deux voies pour contourner l'érosion de Ngamakosso (Liboulou), à Talangaï, le 6e arrondissement de Brazzaville. Malheureusement, les deux rues de dégagement sont touchées aussi par l'ensablement excessif et des érosions ne permettant pratiquement pas la circulation.

Pas de signal GSM à Ngampoko (Brazzaville)

Depuis la saison sèche, le signal de la société Airtel ne permet plus de passer des appels. Les abonnés de cette société de téléphonie mobile ont du mal à joindre leurs correspondants. Même la navigation sur internet n'est plus possible. Tous ceux qui sont abonnés à ce réseau se plaignent pour des mauvaises prestations qui commencent à perdurer.

Disparition de l'UFD bientôt au profit du PCT

L'Union des forces démocratiques (UFD) que dirige le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, a pour ambition de se fondre dans la Parti congolais du travail (PCT) très bientôt. Les délibérations révélées à la presse, ont été remises à huis clos par le président de ce parti politique au secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, le 14 octobre dernier. L'UFD est le parti créé par Charles David Ganao.

Respect des normes internationales dans la production industrielle

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la normalisation, le 14 octobre dernier, le directeur général de l'Agence congolaise de normalisation et de qualité (Aconoq), Jean Jacques Ngoko Mouyabi, a indiqué que le Congo entendait encourager les bonnes pratiques et les innovations dans les activités de production à l'instar des autres pays de la planète. Pour le Centre national de référence de l'innovation au déploiement de solutions, les normes permettent de définir un langage commun entre différents acteurs économiques.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION 2019

Agir pour un monde faim zéro

Le 16 octobre de chaque année, plus de 150 pays dans le monde célèbrent la Journée mondiale de l'alimentation. Cette année, la célébration a coïncidé avec le 74e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO. Le thème retenu a été: *«Agir pour l'avenir, une alimentation saine pour un monde faim zéro»*.

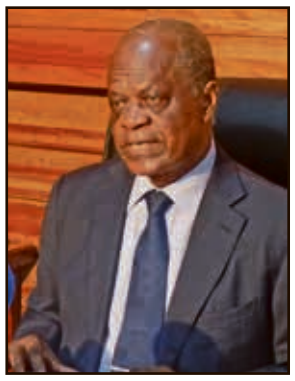

Henri Djombo

Au Congo, cette date a été marquée par la publication d'un message du Gouvernement mardi 15 octobre 2019, lu par le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Il a fait état d'une situation alimentaire qui n'est guère reluisante dans le contexte de morosité économique actuel. Il a mis l'accent sur la qualité de ce qui se mange.

C'est ainsi que, Henri Djombo a invité toutes les parties prenantes à réfléchir aux moyens d'éradiquer l'insalubrité galopante dans les marchés. Ces lieux sont devenus pour les consommateurs des milieux où l'on achète des maladies au lieu de la nourriture, au regard de la détérioration au jour le jour des normes d'hygiène sanitaire des aliments. L'étalage des produits alimentaires à même le sol à côté des collecteurs ou des égouts mal curés, l'exposition des produits frais à l'air libre et à la merci des mouches etc., sont autant de travers, de sources de contamination et de menace sérieuse à la santé des populations du Congo.

Le ministre de l'Agriculture a précisé que devant ce spectacle désolant, il est urgent de doter les marchés d'infrastructures modernes garantissant la qualité des aliments. Il a souligné que la sensibilisation et la formation des acteurs impliqués dans les chaînes d'approvisionnement doivent accompagner et rendre efficace l'action publique.

La revue de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde a été abordée: elle révèle aussi bien des disparités que des similitudes entre les pays et les régions. A l'heure actuelle, 672 millions d'adultes et 124 jeunes âgés de 5 à 19 ans sont obèses: 800 millions de personnes souffrent de faim. Plus 40 millions de moins de cinq ans sont en surpoids, plus de 150 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de retard de croissance et 50 millions d'émaciation. Selon les prévisions, les dégâts causés à l'environnement par les systèmes alimentaires pourraient augmenter de 50 à 90 %.

Par ailleurs, le changement climatique menace la qualité des rendements agricoles, notamment la hausse des températures qui exacerbe les pénuries d'eau et modifie les interactions entre plantes, animaux et poissons d'une part et ravageurs et agents pathogènes, d'autre part.

Enfin, Henri Djombo estime que *«la question qui se pose à nous tous aujourd'hui, n'est pas simplement de donner à manger à ceux qui ont faim, mais celle de nourrir les hommes, de prendre soin de la planète et surtout de veiller à la qualité de ce que nous mangeons»*.

Philippe BANZ

TÉLÉPHONIE

Disposer d'un roaming abordable d'ici fin 31 décembre avec le Gabon

Dans le cadre du renforcement de la coopération et de l'intégration entre les Etats de la sous-région Afrique centrale, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques du Congo (ARPCE) et l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du Gabon (ARCEP) ont signé mardi 15 octobre 2019 à Brazzaville un protocole d'accord pour la mise en œuvre du *«Free roaming»* à moindre coût. La cérémonie de signature a eu lieu entre Yves Castanou, directeur général de l'ARPCE et Lin Mombo, président de l'ARCEP.

Lin Mombo et Yves Castanou signant les documents

Le roaming est une fonctionnalité qui permet de téléphoner, envoyer des SMS, des MMS ou encore d'accéder à internet (Roaming data), lors des voyages dans les pays étrangers et dans les zones peu couvertes. A travers ce protocole d'accord, l'ARCEP et l'ARPCE entendent faciliter la mobilité des populations, par la réalisation du roaming à moindre coût.

Les deux institutions ont convenu de: mettre en place dans chaque pays un comité national technique piloté par l'autorité nationale de régulation et comprenant l'ensemble des opérateurs; échanger des informations tarifaires et techniques; mettre en place de la gratuité de la réception des appels pour les usagers en roaming dans la limite des 300 premières minutes par abonné et dans la limite d'un mois; facturer des appels des abonnés en roaming au tarif local dans le réseau du pays visité, dans la limite d'un mois; facturer tous les appels vers les deux pays des parties au tarif local le plus élevé, dans la limite d'un mois; utiliser des liaisons directes pour transporter du trafic entre les pays des parties; orienter des tarifs de terminaison internationale vers les coûts; mettre en place un comité de gestion de fraude entre les pays; obliger de rendre effectif le *«Free roaming»* entre les pays au plus tard le 31 décembre 2019; fiabiliser l'identification des abonnés aux services de téléphonie mobile afin de renforcer la lutte contre la fraude; transmettre le protocole d'accord *«Free roaming»*, au ministre en charge des télécommunications de chaque partie.

Photo de famille après la signature

«Au niveau de l'Afrique centrale, toutes les personnes issues de cet ensemble économique pourront se déplacer en Free roaming. Celui qui serait au Congo en roaming ne payerait que le coût relatif au coût de téléphone au Congo. Un Congolais qui serait aussi au Gabon ne payerait que le prix de la minute notifié au Gabon. Le Corridor nord a montré que cette opération, au lieu d'être un frein au développement, a été plutôt une croissance absolue. En début de l'année prochaine, le Congo sera le deuxième pays à signer cet accord après le Rwanda. Le Gabon compte tenu d'un dispositif mis en place pour le contrôle du trafic international entrant, le transit est interdit entre opérateurs au Gabon, pour éviter les fraudes», a souligné Lin Mombo.

Pour sa part, Yves Castanou a déclaré: *«Notre initiative s'intègre parfaitement aux actes additionnels de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et à l'engagement des chefs de l'Etat à renforcer la cohabitation et la promotion d'un marché commun en adéquation avec la vision de la CEMAC)»*.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Maître MILANDOU née Chanel LOUBAKY-MOUNDELE
Notaire
02, avenue de la Base (Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO),
immeuble TAMBADOU CHEICKNA, virage Maya-Maya
Quartier Batignolles, Brazzaville
Tél.: (00242) 06 665 04 03/05 629 46 47; E-mail: chaneloubaky@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE GORA TECHNOLOGY

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique établi à Brazzaville en date du 07 octobre 2019 par Maître MILANDOU née Chanel LOUBAKY-MOUNDELE, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 07 octobre 2019, sous folio 181/9 N°3226, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet La société a pour objet, en République du Congo:

- Les prestations de services d'ingénierie en informatique;

- Les prestations de conseils et services dans le développement des infrastructures de télécommunications à l'attention des opérateurs de télécommunication, les institutions étatiques, les entreprises, les particuliers;

- La mise à disposition du personnel et du matériel;

- L'assistance technique et la formation en informatique, télécommunication au profit de toutes entreprises concernées par l'objet ci-avant;

- La détention directe ou indirecte, en tout ou en partie, de toutes entreprises, quelle qu'en soit la forme, ayant une activité directe ou indirecte dans les domaines de l'informatique, des télécommunications, du traitement de l'information sous toutes ses formes, de la formation et de l'internet ainsi que dans celui du traitement automatisé;

- La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes les opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités;

Dénomination: La société a pour dénomination sociale: GORA TECHNOLOGY;

Siège social: 116, rue Matsiona Nzoulou, quartier Batignolles, Brazzaville (République du Congo);

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Capital: Le capital social est de 1 000 000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA, entièrement souscrites et libérées;

Gérance: La société est gérée par Monsieur Rémy Philippe MOUYABI;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2019-B12-00142, en date du 11 octobre 2019.

Pour insertion
Me MILANDOU née Chanel LOUBAKY-MOUNDELE, Notaire

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire,
République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE LE PATRIMOINE SARL

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 30 Septembre 2019, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 1er Octobre 2019, sous le folio 112/4 NO 434, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: LE PATRIMOINE, en sigle «L.P.»;

Forme: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: En face de la Maison d'Arrêt, Quartier Mpita, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Gestion immobilière;
- Assistance et Conseil en développement informatique;
- Prestation de services: location de voiture;

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes, et/ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur ADOTEVI PKAPKO Paulin;

RCCM: CG/PNR/19 B 400 du 08 Octobre 2019.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

BENIN

Un dialogue politique qui n'a pas fait consensus

Le Bénin a tenu son dialogue politique, dans un contexte de tension, se tenant simultanément avec celui de l'opposition, appelé *«assises de la résistance».* Qualifié de dialogue de sourds, le rendez-vous de trois jours d'échanges convoqué par le Président Patrice Talon a réuni huit partis, dont les Forces cauris pour un Bénin émergent (FCBE - opposition). Du jeudi 10 au samedi 12 octobre 2019, ce dialogue a débouché sur un ensemble de recommandations que le Président Talon a pris l'engagement de respecter.

Patrice Talon lors de la cérémonie de clôture du dialogue national, le 12 octobre 2019

Des élections générales anticipées en 2020 ou 2021 précédées du toilettage de la charte des partis politiques et du Code électoral; la libération de certains prisonniers impliqués dans la crise électorale, l'abandon des poursuites contre certaines personnalités, sont entre autres principales recommandations issues de ce dialogue politique national ayant fait l'objet d'un consensus à en croire les tenant du pouvoir. Les 96 délégués de ces assises destinées à dégeler la crise électorale et postélectorale au Bénin du mois d'avril ont également retenu des mesures en faveur du financement public des partis politiques, du statut de l'opposition ou encore d'une meilleure représentativité des femmes dans les instances de prise de décision.
Le rapport général lu par le professeur Victor Topanou n'a pas donné lieu à débats. Sa première version a été fortement contestée par les FCBE et le parti du Renouveau démocratique de Me Adrien Houngbédji, pourtant membre de la mouvance présidentielle. Ces deux partis ont estimé que le rapport n'était pas entièrement fidèle et que certains points discutés ne figuraient pas dans le compte-rendu.
De leur côté, les autres formations de l'opposition, notamment l'Union sociale libérale (USL) de Sébastien Ajavon, en exil en France et le parti Restaurer l'espoir de Candide Azannaï, qui n'ont pas été invitées au dialogue pour avoir refusé de refaire les formalités d'enregistrement de leurs formations politiques, ont organisé leurs propres assises à la même période à l'initiative de l'ancien Président Nicéphore Soglo. De l'avis de beaucoup d'observateurs, le dialogue politique voulu par Patrice Talon s'est tenu sans les ténors de l'opposition. Comme au Cameroun, le Président béninois n'a pas participé directement aux discussions de ces assises.

Azer ZATABULI

LUTTE CONTRE LES COMPLICATIONS DE LA DRÉPANOCYTOSE

Le bilan sur les avancées de la prise en charge au cœur de l'atelier de Brazzaville

Le Congo abrite les 17 et 18 octobre, les deuxièmes journées congolaises du Réseau de recherche clinique sur la drépanocytose sur le thème :«La drépanocytose entre les deux rives du fleuve Congo: point sur les avancées de la prise en charge». C'est la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo qui a ouvert les travaux de cette conférence.
Exhortant la crème scientifique venue d'Inde, de Côte-d'Ivoire, du Gabon, de RDC et du Congo pays hôte à aboutir à des conclusions probantes pour la santé des populations, Lydia Mikolo a souligné que l'organisation scientifique contribue ainsi à booster la recherche et à créer les conditions communes permettant d'échanger régulièrement selon les normes de dépistage puis de prise en charge de la drépanocytose. *«Le mouvement scientifique de nos deux pays va sans doute contribuer dans les mois futurs à créer les conditions d'une meilleure prise en charge globale de la drépanocytose»*, a-t-elle dit. La drépanocytose est maladie génétique.

Diachiley MASSAMBA (Stagiare)

COOPERATION SUD-SUD

Le Rwanda et la RCA pour des engagements communs

Le Président rwandais Paul Kagamé a effectué mardi 15 octobre dernier sa première visite officielle dans la capitale centrafricaine, Bangui. Reçu par son homologue Faustin Archange Touadéra, il a eu droit au bain de foule des habitants venus l'accueillir dans les rues, qui avaient été nettoyées et rénovées pour la circonstance. Le Rwanda étant l'un des rares pays africains réputés pour la bonne gouvernance, le Président centrafricain entend s'inspirer de son modèle sur le continent.

Paul Kagamé accueilli avec les honneurs à Bangui

Bilan de cette rencontre: cinq accords et un mémorandum signés au Palais de la Renaissance de Bangui. Ajouter à cela des accords militaires, économiques, miniers et pétroliers. Ces retrouvailles sont le résultat du tête-à-tête entre les deux Présidents lors des commémorations du 25e anniversaire de la libération du Rwanda en juillet à Kigali, et des différentes missions qui ont suivi.
«Je souhaite que nos relations bilatérales soient un modèle de coopération Sud-Sud, fondée sur les valeurs cardinales de la solidarité, du partage et de l'intégration africaine capables de résister aux aléas du temps et de se pérenniser dans l'histoire», a déclaré le Président Faustin-Archange Touadéra, qui a précisé que *«la République centrafricaine veut s'inspirer de l'expérience, de l'exemple et du modèle rwandais pour bâtir une nation forte, unie et prospère».*
En rapport avec l'instabilité qui est toujours palpable, constituant un goulot d'étranglement pour le développement de la République centrafricaine, le Président rwandais a, entre autres, indiqué que la solution pour la sortie de crise en Centrafrique doit passer par le dialogue et le consensus. «Aucune nation n'est otage pour tou*jours de son passé. Il y a toujours un choix qui peut être fait collectivement pour construire un futur dans lequel chaque citoyen a le sentiment de dignité et d'appartenance. Pour le Rwanda, le processus de construction de la paix a été un engagement ferme en faveur de l'unité nationale».*
Cette visite du Président rwandais préfigure la prochaine grande étape de la coopération entre les deux Etats qui est la création d'une commission mixte qui se chargera du suivi des accords conclus, pour une coopération gagnant-gagnant.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

REMERCIEMENTS

Très touchés par les nombreuses marques de compassion; le soutien spirituel, moral et financier, M. Dominique Kouba, expert-comptable, ses enfants et famille, remercient et expriment leur gratitude à la direction du Commissariat national aux comptes (CNC), aux collègues, amis et connaissances qui les ont assistés de près ou de loin, lors du décès inopiné de leur épouse, mère, tante, belle-fille et grand-mère, Lydie Fanie Liliane TSAKALA-MATOUNGA «Maman Liliane», survenu le mardi 10 septembre 2019 et inhumée, le jeudi 19 septembre 2019 à Pointe-Noire.
Que Dieu Tout-Puissant vous rende au centuple vos bienfaits et que l'âme de la défunte repose en paix!

AVIS DE RECRUTEMENT

Un grand Groupe Financier Africain au Congo, recrute pour assurer le développement et l'animation de son Réseau:

•Titre du poste : Directeur Commercial profil Banque assurance
• Nombre de poste : 1
• Lieu : Brazzaville
• Contrat : CDI
• Classement : Cadre

Résumé des Missions:
Placée sous la responsabilité du Directeur Général, la personne recrutée assurera les missions suivantes:
• Définir en accord avec le Directeur Général, la stratégie et les objectifs de production des services relevant de sa Direction ainsi que ceux de ses collaborateurs immédiats;
• Elaborer le projet de budget des activités commerciales de la société;
• Déterminer et coordonner les moyens à développer pour assurer la réalisation des prévisions;
• Identifier les attentes des clients, leur apporter des solutions pertinentes;
• Mettre en place des objectifs prévisionnels de la société en terme de chiffre d'affaires, de recouvrement des impayées et de charges de commissions;
• Coordonner les activités de sa direction (notamment en matière de prospection, gestion de la clientèle et des intermédiaires);
• Rédiger et /ou viser les projets de conventions en rapport avec la Direction technique;
• Etablir les tableaux de bord mensuels présentant les réalisations par produit et les écarts de ces réalisations par rapport aux prévisions budgétaires de l'année (reporting mensuel);
• Prendre en charge le portefeuille Entreprise;
• Rédiger le rapport d'activités mensuel sur le niveau des activités commerciales de la société;
• Entretenir le portefeuille par des visites périodiques aux entreprises et aux partenaires;
• Développer les nouvelles relations commerciales et améliorer les relations existantes;
• Surveiller les mouvements du portefeuille et contrôler le recouvrement des arriérés;
• Réaliser toutes les autres tâches confiées par le Directeur Général ou nécessaires au bon fonctionnement de sa Direction.

Conditions :
• Etre titulaire d'un diplôme de type Bac + 5 minimum en Management ou Gestion commerciale, communication d'entreprise, prospective, gestion d'entreprise, finances (option Banque & Assurance) ou économie;
• Avoir une expérience d'au moins 5 ans à un poste similaire;
• Avoir une aisance relationnelle, un esprit de créativité, d'innovation et d'analyse stratégique, être pro actif et réactif, autonome et capable de prendre la parole en public ;
• Avoir le sens de responsabilité et des aptitudes managériales prouvées;
• Capacité à travailler sous pression.
Pour participer à notre sélection, nous vous remercions de déposer votre dossier de candidature à notre adresse mail : recrutementgroupe2019@gmail.com avec la mention «Candidature au poste de Directeur Commercial profil Banque assurance», au plus tard le 25 octobre 2019 à 15 heures.

Composition du dossier:
* Lettre de motivation adressée au Directeur Général du Groupe Financier,
* Un curriculum vitae comportant une photo d'identité.

Missions :

Rattaché à la Direction Générale, membre du Comité de Direction, il gère régulièrement un grand volume d'activités opérationnelles essentielles. Il pilote ainsi tout ou partie des ressources techniques internes ou externes et prestataires externes.
Ses principales missions sont les suivantes :

- Concevoir, déployer, suivre la stratégie Digitale et multicanale de la Banque;
- Superviser le programme de Transformation digitale ;
- Mettre en place l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'actions global digital en relation avec le business, la DOSI et la Direction Générale (ex : applications mobiles, gestion du réseau social interne et des réseaux externes, changement des solutions informatiques ...);
- Analyser le marché et le comportement client et Concevoir les nouveaux produits et services Digitaux en adéquation avec la stratégie de la Banque ;
- Effectuer la gestion, le suivi et le reporting relatifs au périmètre Digital (Produits, Projets, P&L, Relation client).
- Déployer les projets en interne auprès des différents services et chefs de projets et coordination des équipes ;
- Mettre en place des modèles précis de performance et un plan d'exécution sur mesure ;
- Définir le budget et sa répartition pour la bonne réalisation des objectifs ;
- Manager des équipes webmarketing et des équipes techniques ;
- Réaliser une veille régulière : être attentif à toutes les opportunités et les impacts qu'offre le numérique dans sa diversité ;
- Stimuler l'innovation.

Profil recherché :

- Formation technologique avancée bac+5 ;
- Diplôme d'école de commerce avec une spécialisation en webmarketing ;
- Masters specialisés en management, marketing ou webmarketing ;
- Bonne connaissance des risques liés au métier ;
- Diplôme d'école d'ingénieur, notamment en informatique ;
- Parfaitement bilingue (français et anglais);
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Capacité à manager une équipe ;
- Respect et application des procédures et normes règlementaires ;

Conditions de travail :

- Type de contrat : **CDI** ; - Travail à **temps plein**
- Bonne rémunération ; - Période d'essai : **3 mois**
- Lieu de travail : **Brazzaville** ;
- Avantages sociaux prévus dans la convention des Banques et Assurances.

Banque Postale du Congo

Postulez en ligne : CV + Lettre de motivation

Seules les canditatures envoyées à l'adresse électronique :
recrutement@banquepostale-congo.com seront prises en compte.
Période de soumission : du 09 au 31 octobre 2019.

www.banquepostale-congo.com

Notre ambition : votre réussite

LCB Bank
GROUPE BMCE BANK

PROFITEZ DE LA GAMME DE PRODUITS BANCASSURANCE DE LCB Bank

en collaboration avec NSIA ASSURANCES Vie | NSIA ASSURANCES

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Mgr Anatole Milandou a ouvert l'Année pastorale et ordonné 9 diacres

La Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a abrité, samedi 5 octobre 2019, la messe d'ouverture de l'Année pastorale 2019-2020. Présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, elle a été l'occasion pour 9 grands séminaristes ayant achevé leurs stages pré diaconaux dans diverses structures de l'archidiocèse de Brazzaville de recevoir des mains de l'archevêque de Brazzaville l'ordination diaconale. Il s'agit des abbés Patrick Chukwukelue Obah, Ander Ketiketi, Gloire Francky Kitilou, Jhudel Divin Malanda, Aimé Milongui, Christ Divin Missamou, Prisque D'Avila Nsimouessa, Christ Souakoulou, et Ginse Tambika Mbongolo.

Plusieurs prêtres ont concélébré cette messe, parmi lesquels les abbés Mesmin-Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville, Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Antonio Mabiala, secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), les pères Brel Malela Daouda, vicaire épiscopal de la vie consacrée, Toussaint Ngoma Foumanet, supérieur provincial des spiritains du Congo, etc.

C'est le vicaire judiciaire de Brazzaville qui a procédé à la présentation des candidats au diaconat, appelés au préalable par un diacre.

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou après avoir fait la rétrospective sur les rencontres qu'il a initiées tout le mois de septembre, a fait quelques annonces: *«La sécurisation de la montagne du Cardinal devient une priorité pour l'érection de la Statue du Cardinal qui est arrivée à l'Archevêché depuis le mois de juillet. Quant à la lutte contre les antivaleurs durant les deux années pastorales précédentes, le constat reste mitigé. Du côté de la société comme du côté de l'Eglise, le combat est loin d'être gagné. En effet, plusieurs faits continuent à plomber les consciences et l'agir des Brazzavillois lors des veillées, dans le traitement des veufs (ves) et dans plusieurs domaines de la vie des Congolais. Je me dois également de rappeler que quelques paroisses ne sont pas encore dotées d'organes de gouvernement comme l'exige le Droit Canonique, à savoir le Conseil pastoral, le Conseil pour les Affaires économiques et le gestionnaire.»*

L'archevêque a aussi évoqué les attentes: *«Cette année pastorale 2019-2020, je vous invite donc à plonger et replonger dans les eaux de notre baptême pour redécouvrir la fraîcheur de notre vocation et la raison de notre engagement pour le bien, c'est là notre repère le plus sûr.»*

Sur les futurs diacres, Mgr Anatole Milandou a déclaré: *«Par l'ordination de tout à l'heure, nos neuf grands séminaristes vont accéder à un degré du ministère qui fera qu'ayant reçu le don de l'esprit saint qui les fortifie, ils apporteront de l'aide - d'abord et avant tout - à l'évêque que je suis et à mon presbyterium, dans le ministère de la Parole, de l'autel et de la charité en se montrant le serviteur de tous. Institués ministres de l'autel, ils proclameront l'Evangile; ils prépareront le sacrifice eucharistique; ils distribueront aux fidèles le Corps et le Sang du Christ.» «Vous comprenez que le diacre est essentiellement un «serviteur» qui est la fonction de tout ministre de Dieu. Le verbe latin «ministrare» signifie servir. Ministre de la République et Ministre de Dieu, nous devons être au service du peuple. Dès les débuts de la vie de l'Eglise, le Seigneur a lui-même voulu qu'il y ait une diversité de services, répartis en trois ordres différents à savoir: l'épiscopat; la prêtrise et le diaconat. Mais il convient de souligner que la diaconie recouvre, en réalité tous les ministères, en ce sens que tous, évêque-prêtre-diacre, sont ordonnés pour servir et non pas pour se faire servir comme des seigneurs du monde.»*

Abordant le thème de l'Année pastorale en cours, Mgr Anatole Milandou a souligné: *«Une Communauté chrétienne bien portante se doit de s'occuper de ses pauvres. D'où l'importance des Caritas paroissiales qui soulignent l'évangile en acte des chrétiens. Alors chrétien de Brazzaville que fais-tu de ton baptême alors que des faits tragiques et des comportements honteux empoisonnent la société, à tous les niveaux? Chrétien de Brazzaville que fais-tu de ton baptême, alors que les antivaleurs gangrènent ton pays, ton Eglise, ton mouvement d'apostolat?»*

S'adressant de nouveau aux ordinands, l'archevêque a conclu son adresse en rappelant les propos du cardinal Roger Etchegaray, le 28 août 1983, à l'occasion de leur ordination épiscopale avec Mgr Hervé Itoua: *«Votre ordination de ce jour, par mes mains, est, comme le stipulent les pères conciliaires, la preuve que «l'Eglise continue inlassablement à envoyer des hérauts de l'Evangile». Enseignez et faites ce que l'Eglise recommande. Soyez des modèles de vie et de vrais témoins qui prêchent par l'exemple.» «Une vraie diaconie se vit dans la fidélité au Christ qui vous a choisis; au respect scrupuleux des commandements divins; à l'exemplarité; dans une conduite digne du clerc que vous serez: Ce sont là des mots forts de sens et appelés à vous mettre à l'abri de celui qui rode comme un lion qui rugit, cherchant qui dévorer. Soyez Vigilants et Sobres. N'ayez pas peur, vous avez Dieu en vous et vous êtes appelés à l'offrir à ce monde, à ce Peuple qui vous entoure, par la Parole que vous lirez et enseignerez; mais aussi, par vos gestes de sanctification. Ayez le sens du sacré et soyez jaloux de votre ordination diaconale. Je vous redis les paroles que prononça le cardinal Roger Etchegaray le 28 aout 1983: «N'ayez pas peur! Ni de la contradiction, ni de l'indifférence. Il faut savoir que l'Evangélisation n'est pas une bombe destinée pour des enfants attardés, mais un livre écrit en caractères de feu, du feu de l'Esprit qui fait les apôtres, écrit en caractères de sang, du sang de martyr que devient tout apôtre»*.

Mgr Anatole Milandou

Vers la fin de la messe animée par la chorale diocésaine Mgr Barthélemy Batantu, les chœurs diocésains Les amis du Grégorien et de la Scholas populaire, l'abbé Ander KetiKeti, au nom de ses huit confrères nouvellement ordonnés diacres, a prononcé le mot de remerciements. «*Nous remercions sincèrement Monseigneur l'Archevêque et tout son presbyterium pour tous les bienfaits.»* Après avoir remercié le père Casimir Moukouba, prédicateur de leur retraite ayant précédé l'ordination diaconale, l'orateur a fait remarquer: *«servir est la condition première du diacre. En cela se visibilise tout le mystère kénotique du Christ qui se veut oubli et renoncement à soi; en vue d'une priorisation de l'autre. Le diacre ne vit pas pour lui-même mais pour les autres. Toute sa vie n'est que service, ouverture vers autrui. Merci aux parents pour la transmission de la vie. Et pour vous peuple de Dieu nous élevons une coupe de dithyrambe pour dire merci de votre présence et de vos prières.»* Au terme de son adresse, l'abbé Ander Ketiketi a affirmé: *«La prière est le plus grand rempart de l'âme». «C'est pourquoi nous vous demandons de nous porter dans vos prières pour que nous puissions revêtir le véritable manteau kénotique du diacre, afin que notre vie soit éternellement Christifiée et que le service des plus petits qui nous est confié soit arrosé par la prière pour que nous puissions brûler notre société de l'amour du Christ pour les hommes.»*

Les nouveaux diacres saluant le peuple de Dieu

Aussi, le manager de la Société Offset à Brazzaville, a fait don d'un lit à l'archevêque.

S'exprimant en dernier, l'archevêque a exhorté les chrétiens à demeurer des modèles dans leur milieu de vie afin de bénéficier des fruits du baptême qui est la porte d'entrée dans l'Eglise, avant de déclarer ouverte l'Année pastorale 2019-2020.

Gislain Wilfrid BOUMBA

XXIXe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C-

Persévérance et confiance devant la patience du Seigneur

***Textes**: Ex 17,8-13; Ps 120; 2 Tm 3,14 – 4,2; Lc 18,1-8*

Après la guérison des dix lépreux, dont un seul vient rendre grâce, l'Evangile de Luc nous présente pour ce dimanche la parabole du juge inique et de la veuve importune. Le passage est édifiant à plus d'un titre. Le contexte de la parabole est donné par le texte lui-même: il faut toujours prier sans se décourager. C'est une introduction qui appelle à la persévérance. La leçon conclusive, quant à elle, fera apparaître aussi la notion de confiance.

La parabole met en exergue deux personnages. D'une part, un juge et de l'autre, une veuve. Le juge est qualifié d'inique; c'est-à-dire, injuste, mauvais, corrompu. Dans cette posture, il ne craint pas Dieu et ne respecte pas les hommes. La crainte de Dieu dans l'Ancien Testament est une attitude essentielle pour l'homme. Selon le livre des Proverbes, c'est le *«commencement de la sagesse»* (Pr 1,7). La sagesse, dans sa dimension pratique, permet à l'homme de bien se comporter. Son manque ouvre la porte à tous les abus. L'absence de respect des hommes peut déjà être une des conséquences du manque de crainte de Dieu. C'est donc la pire des situations que l'on puisse imaginer. Mais attention, il ne faut pas s'arrêter uniquement sur cette attitude du juge, il faut plutôt accepter d'aller plus loin, là où arrive le récit de la parabole lui-même. Il s'agit, en fait, d'un exemple négatif, pour donner une leçon positive.

La veuve, de son côté, peut ne pas être nécessairement vieille. En Palestine, à l'époque de Jésus, on pouvait se marier assez tôt, vers les 14, 15 ans. Néanmoins, ce que retient d'elle la parabole, c'est qu'elle n'a pas de soutien (un *«poteau»*, comme on l'aurait dit aujourd'hui), pas d'argent non plus, pour lui permettre de soudoyer, de corrompre pour accélérer le processus, pas de personne influente pour plaider sa cause. Le modèle peut être très courant pour cette époque-là. C'est un cas d'extrême indigence. Son unique arme, c'est, bien sûr, aller importuner le juge, jusqu'à ce qu'elle obtienne justice. Le juge, pour revenir à lui, la lui rendra, non parce qu'il veut agir selon la justice, mais parce que continuellement dérangé, il veut retrouver la tranquillité. La persévérance de la veuve finira par trouver gain de cause.

A ce point, la leçon qu'en tire Jésus (v. 7) semble porter tout autant sur la confiance. Dieu qui est bon (le contraire du juge) finit par exaucer les pauvres qui crient vers lui jour et nuit. La prière confiante du pauvre trouve toujours une oreille attentive auprès de Dieu. D'une part, il ne faut pas se lasser, d'autre part, il faut faire confiance, parce que Dieu qui est bon, exauce.

Confiance et persévérance caractérisent aussi la prière de Moïse sur la montagne, pour arriver à bout d'Amaleq. Il reste sur la montagne pour prier tant que Josué n'a pas fini de combattre les amalécites. Mais il n'est pas seul dans cette prière; il se fait aider par Aaron et Hour. Ce sont eux qui continueront à soutenir ses bras, pour qu'il les garde étendus. Ces bras ainsi étendus en signe de prière montrent aussi la solidarité humaine en matière de prière, pour la faire parvenir jusqu'à Dieu, et surtout pour soutenir la persévérance. La faiblesse humaine est telle que les autres sont nécessaires pour qu'on puisse persévérer. Leur soutien est d'une importance capitale.

La confiance en Dieu que Luc souligne dans la leçon qu'il tire à la fin de la parabole, s'exprime à travers la persévérance dans la prière. La persévérance est d'autant plus nécessaire que le Seigneur patiente. En effet, dans le concret de la vie de foi, on en arrive assez vite à l'expérience que le Seigneur tarde à répondre. A l'époque du Nouveau Testament, un des problèmes cruciaux, c'est le retour du Christ. Les chrétiens se mettent à l'attendre, mais celui-ci ne se réalise pas, alors la tentation de la lassitude se fait de plus en plus grande. Par ailleurs, les persécutions ne manquent pas, parce que les chrétiens s'opposent à la culture ambiante, du fait qu'eux veulent appartenir au Christ qu'ils reconnaissent comme leur kurios (Seigneur). La persévérance dans la confiance est alors la solution que Luc propose à la communauté chrétienne en attente. Persévérance dans la confiance est également la leçon que les lecteurs de ce passage peuvent en tirer aujourd'hui. C'est elle qui fait tenir bon lorsque le Seigneur semble retarder dans sa réponse.

Abbé Ildevert M. MOUANGA,
Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda, Brazzaville

SESSION DES DIRECTEURS DES OPM AU CONGO

Communiqué Final

La session des directeurs des OPM s'est déroulée à Kinsoundi, aux Grands Séminaires de théologie et de philosophie du 19 au 23 septembre 2019, sur le thème : *«baptisés et envoyés, l'Eglise du Christ en mission dans le monde»*

L'ouverture de cette rencontre a été marquée par l'eucharistie présidée par M. l'Abbé Ildevert Mathurin Mouanga, Recteur du Grand séminaire de théologie. Ladite session a connu la participation de Mgr Louis Portella Mbuyu, Evêque de Kinkala, président de la commission épiscopale pour l'évangélisation et la catéchèse, Responsable des OPM, de Mgr Urbain Ngassongo, Evêque de Gamboma, de l'Abbé Brice Ibombo, Secrétaire général de la Conférence Episcopale du Congo, de Sœur Ida Pélagie Louvouandou, des Pères Brel Daouda Malela, Rock Ekouerembaye, des Abbés Félicien Mavoungou et Yvon Bienvenu Mabandza ainsi que des directeurs diocésains.

Pendant cette session 2019, les interventions et les échanges ont éclairé les participants et ont permis de dégager les orientations en lien avec le thème: *«Allez de par le monde entier, faites des disciples: Mat 18: 16-20»*.

Nous nous engageons à une conversion pastorale en spécifiant notre mission.

Nous nous engageons à continuer la collaboration avec les congrégations religieuses travaillant dans les diocèses respectifs.

Nous nous engageons à accompagner et à renforcer les capacités des catéchistes dans leur apostolat,

Nous nous engageons à écrire des messages radiodiffusés pour rendre visible la mission,

Nous nous engageons à éveiller la conscience missionnaire dans nos diocèses.

Vous serez mes témoins: Act. 1: 8

Afin de répondre aux défis de l'Église et aux souhaits des Evêques,

Nous intégrerons la justice et la paix sociales dans l'animation missionnaire.

Nous veillerons à intensifier la communication entre la Conférence Episcopale et la Direction nationale des OMP

Nous veillerons à redynamiser la solidarité chrétienne.

Que l'élan missionnaire se répande dans nos diocèses respectifs et que le mois missionnaire extraordinaire voulu par le Saint-Père soit une occasion de grâce intense et féconde pour promouvoir des initiatives concrètes et l'intensifier de manière singulière par la prière d'abord personnelle ensuite communautaire.

Fait à Kinsoundi, le 22 septembre 2019

L'Assemblée

INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP)

NOM & ADRESSE DE L'ENTREPRISE	**DATE:** 14/10/2019
	REFERENCE: RFP/PROC/005/2019/Entretien et Maintenance des Climatiseurs

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser votre soumission au titre de la fourniture de services d'entretien & maintenance du groupe électrogène de la concession du PNUD située au Centre-ville de Brazzaville.
Veuillez utiliser le formulaire figurant dans l'annexe 2 jointe aux présentes pour les besoins de la préparation de votre soumission.

Les soumissions techniques et financières peuvent être déposées sous pli fermé jusqu'au 13/11/2019 à l'adresse suivante.

Programme des Nations Unies pour le développement
Angle Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex-Foch)/Rue Behagle, Centre-ville
B.P.: 465 Brazzaville, République du Congo
A l'attention de: Monsieur Le Représentant Résident du PNUD, Congo-Brazzaville
Et porter la mention: «RFP/PROC/005/2019/Entretien et Maintenance des Climatiseurs»

Votre soumission doit être rédigée en français, et assortie d'une durée de validité minimum de 120 jours.

Dans le cadre de la préparation de votre soumission, il vous appartiendra de vous assurer qu'elle parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard, à la date-limite. Les soumissions qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. Si vous transmettez votre soumission par courrier électronique, veuillez-vous assurer qu'elle est signée, en format Pdf et exempte de virus ou fichiers corrompus.

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement,

Emma N'gouan-Anoh

Représentante Résidente Adjointe
14/10/2019

INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP)

NOM & ADRESSE DE L'ENTREPRISE	**DATE:** 14/10/2019
	REFERENCE: REFERENCE: RFP/PROC/006/2019/Entretien et Maintenance du Groupe Electrogène

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser votre soumission au titre de la fourniture de services d'entretien & maintenance du groupe électrogène de la concession du PNUD située au Centre-ville de Brazzaville.
Veuillez utiliser le formulaire figurant dans l'annexe 2 jointe aux présentes pour les besoins de la préparation de votre soumission.

Les soumissions techniques et financières peuvent être déposées sous pli fermé jusqu'au 13/11/2019 à l'adresse suivante:

Programme des Nations Unies pour le développement
Angle Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex-Foch)/Rue Behagle, Centre-ville
B.P.: 465, Brazzaville, République du Congo
A l'attention de: Monsieur le Représentant Résident du PNUD, Congo-Brazzaville
Et porter la mention: «RFP/PROC/006/2019/Entretien et Maintenance du Groupe Electrogène»

Votre soumission doit être rédigée en français, et assortie d'une durée de validité minimum de 120 jours.

Dans le cadre de la préparation de votre soumission, il vous appartiendra de vous assurer qu'elle parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard, à la date-limite. Les soumissions qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. Si vous transmettez votre soumission par courrier électronique, veuillez-vous assurer qu'elle est signée, en format Pdf et exempté de virus ou fichiers corrompus.

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement,

Emma N'gouan-Anoh

Représentante Résidente Adjointe

14/10/2019

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771;
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.52.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

B&T CONSULTING

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège: 8, rue Loufoulakari, Moungali, Brazzaville
RCCM CG-BZV-01-2019-B12-00121

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 05 août 2019 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, en date du 29 août 2019, sous Folio 158/10 n°1482, il a été constitué une société dénommée B&T CONSULTING dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: 1.000.000 Francs CFA;

Siège: à Brazzaville, au numéro 8, rue Loufoulakari, Moungali;

Objet: Toutes opérations d'intermédiation, notamment l'intermédiation financière; Toutes opérations de mise en relation, Toutes prestations de services, de négociation et de courtage; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ou à tous autres objets similaires ou connexes; La participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques ou sociétés, Congolaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, notamment aux entreprises, groupements et sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de Société en participation, de groupement; d'alliance ou commandite.

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°RCCM CG-BZV-01-2019-B12-00121 du 06 septembre 2019;

Gérance: Monsieur BARRY Karamoko Moustapha est le Gérant de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Etude de Maître Brisiaine KOUTOU
Notaire
Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face de la Boucherie du Plateau, marché Plateau centre-ville, B.P.: 608, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.

AVIS DE CONSTITUTION
APJ SERVICES

Société A Responsabilité Limitée
Capital: 1.000.000 F. CFA
Siège Social: Arrondissement n°04 Loandjili,
Quartier Loandjili — district, rue Nzambi no 126
Téléphone: 05 535 35 57/06 935 35 57
POINTE-NOIRE / REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le vingt-trois septembre deux mil dix-neuf, dûment enregistré le deux octobre deux mil dix-neuf, sous le folio 113/9, n°455, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous autres pays:
- Mise à disposition du personnel;
- Location de véhicules;
- Maintenance industrielle;
- BTP;
- Dessin industriel;
- Vente de consommables bureautiques;
- Imprimerie;
-Entretien des espaces verts;
- Logistique;
- Gardiennage;
- Hygiène sécurité et environnement.

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

Dénomination sociale: APJ SERVICES;

Adresse: Arrondissement n°04 Loandjili, quartier LOANDJILI DISTRICT, rue Nzambi no 126, téléphone: 06 935 35 57/05 535 35 57, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO;

Administration: La Gérance est assurée par Monsieur Pamphile ABOULI, pour une durée de quatre (04) années renouvelables;

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/19 B 402.

Pour avis,

Le Notaire,

Maître Brislaine KOUTOU

Banque des Etats de l'Afrique Centrale
Secrétariat Général
Direction de l'Organisation et des Projets

THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237)2 22 23 33 29

Commission de Passation des Marchés – Composante GABAC du Projet

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC/P161368

Unité de Gestion des Réformes Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 — Yaoundé — République du Cameroun
Tél.: (237) 222 23 40 30/60 Fax: (237) 222 23 33 29
Commission de Passation des Marchés — Composante BEAC du Projet
Institution: Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Nom du projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC - P161368 - Don IDA: 62290
Titre de services: Services de consultants pour l'élaboration d'une stratégie régionale d'inclusion financière et l'institution d'un dispositif de suivi et de promotion de l'accès aux services financiers dans la CEMAC. Bénéficiaire: BEAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°019/BEAC/UGRIF/PRCIFRC/2019-MI

1.La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de Services de consultants pour l'élaboration d'une stratégie régionale d'inclusion financière et l'institution d'un dispositif de suivi et de promotion de l'accès aux services financiers dans la CEMAC.

2.Mission de consultants:

La mission consiste à:

-faire le diagnostic des stratégies et initiatives nationales en matière d'inclusion financière sanctionné par un rapport qui retrace, pour chaque pays de la CEMAC, les mesures engagées ou envisagées, leur degré de réalisation, les contraintes rencontrées et les acteurs impliqués;

-proposer un dispositif institutionnel de supervision et de mise en œuvre de la stratégie régionale d'inclusion financière basé sur une architecture organisationnelle optimale ;

-élaborer et finaliser le document-cadre de politique et stratégie régionale d'inclusion financière dans la CEMAC ;

-accompagner à la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation du plan d'actions, à travers le développement d'outils appropriés de mesure des performances vers l'atteinte des objectifs ; -assister la BEAC à la conception et la validation du dispositif de collecte, traitement et diffusion des indicateurs d'inclusion financière (volet offre des services financiers) et l'établissement d'un dispositif d'enquête annuelle sur l'accès et l'utilisation des services financiers auprès des consommateurs des services financiers (suivi du volet demande) ;

-élaborer le cahier des charges et le DAO de la solution informatique d'automatisation du dispositif de collecte, traitement et diffusion des indicateurs d'inclusion financière ;

-accompagner la BEAC dans le suivi des travaux de la mise en place de la solution et effectuer des actions de formation et proposer des axes de renforcement des capacités des équipes en charge du suivi de l'inclusion financière à la BEAC.

La durée de la mission est estimée à dix-huit (18) mois et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de décembre 2019.

Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC, à l'adresse www.beac.int.

3.L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), représentant le Secrétariat Général de la BEAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le cabinet doit être de renommée internationale disposant, au cours des dix dernières années, d'expérience confirmée dans la réalisation des travaux similaires, notamment le développement de l'inclusion financière dans les pays en développement en général et en Afrique en particulier. Les CV des experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection.

4.Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14. 3.16 et 3.17 du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement, (le Règlement)» de juillet 2016 révisé en novembre 2017 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5.Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont retenus.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultant telle que décrite dans le «Règlement».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 09 heures à 14 heures (heure locale).

6.Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique, au plus tard, le 04 novembre 2019.

Banque des Etats
de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P.: 1917,
Yaoundé - CAMEROUN
Tél.: (+237) 22 23 40 30/60,
Fax: (+237) 22 23 33 29
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet, Représentant le Secrétaire Général de la BEAC, Porte 1208, Email: adoum@beac.int copie dzou@beac.int.

Yaoundé, le 10 octobre 2019

Le Coordonnateur
du Projet.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Offrir les possibilités de rattrapage intellectuel à tous

Contrairement à la rentrée scolaire timide du 1er octobre, la rentrée andrago-pédagogique (concernant les décrochés scolaires et les personnes n'ayant jamais été scolarisées) était effective le 15 octobre sur tout le pays. Pour se rendre compte, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire Adolphe Mbou-Maba s'est rendu dans quelques centres d'alphabétisation et de rescolarisation de Brazzaville.

Encourageant les apprenants, il les a exhortés au travail, car c'est par le travail que l'on s'affirme dans la société. *«Ne lâchez plus, ne soyez pas complexés, vous pourriez de par votre engagement même rattraper vos prédécesseurs»*.

Du centre d'alphabétisation de l'école primaire de l'Angola Libre (1er arrondissement Makélékélé), en passant par le centre de Mama Elombé de la paroisse Notre Dame de victoire,dans le 5e arrondissement, le centre de l'école primaire de Ngamakosso a clos cette ronde. Il s'est dégagé un constat satisfaisant: la société congolaise accorde de l'intérêt à l'éducation vu les salles pléthoriques. *«Nous sommes très contents du déroulement sans incident»,* s'est réjoui le directeur de cabinet.

«Il n'est jamais trop tard pour apprendre», dit une maxime. Les Congolais, qui ont compris cela, renouent petit-à-petit avec le chemin de la connaissance, car c'est par là que passe le développement souhaité par tous. Soucieuse de son avenir, Agnès Mavinga, une apprenante inscrite au centre de rescolarisation Mama Elombé au cours de l'année scolaire 2017-2018 a témoigné: *«C'est à partir d'une émission télévisée que j'ai pris la résolution de m'inscrire. J'ai commencé en classe de A3 qui est l'équivalent du CM2 dans le cycle formel. J'ai réussi au Certificat d'études primaire élémentaire (CEPE) et je suis en classe de 6e. Depuis que je suis ici, je constate un grand changement, j'ai corrigé beaucoup de lacunes et je me débrouille à tenir un discours en français.»* Elle a lancé un appel à ceux qui hésitent encore. Elle a plus de 20 ans, mais elle est encore en 6e.

A ce jour, Brazzaville compte près de 20 centres répartis dans les neuf arrondissements. Point n'est besoin de garder le silence, car le savoir est au cœur de la vie humaine.

Former le capital humain pour lutter contre l'analphabétisme et l'illettrisme

Améliorer la qualité du système éducatif et précisément du système éducatif non formel reste une priorité du Gouvernement. Une semaine avant la reprise des cours dans ces centres, des directeurs et animateurs des centres de l'alphabétisation et de rescolarisation des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire ont suivi du 8 au 12 octobre une formation, question de mieux affronter les défis de cette nouvelle année scolaire. *«La formation vous préparera également à capitaliser des connaissances sur l'élaboration de différents rapports, à collecter des données statistiques qui permettent de maîtriser les effectifs des personnels et des apprenants des centres»*, a dit le directeur de cabinet Adolphe Mbou-Maba.

Le directeur de cabinet (à droite) dans l'une des salles du centre Mama Elombé

Les participants ont revisité les méthodes et techniques administratives et pédago-andragogiques, notamment les qualités d'un bon animateur, l'utilisation des programmes référentiels en rescolarisation et en alphabétisation et les stratégies de pérennisation des centres d'alphabétisation et de rescolarisation. *«L'animateur doit identifier et concilier les apprentissages avec les besoins spécifiques des apprenants. L'idée est de faire que l'alphabétisation transcende la simple acquisition des compétences en lecture, écriture…et devienne véritablement fonctionnelle, c'est-à-dire que les notions apprises soient immédiatement utilisables dans la vie quotidienne de l'adulte»*, a indiqué Laure Matongo, la directrice générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

In fine, ces assises ont permis aux encadreurs de se doter des moyens et ressources nécessaires pour instruire et former les apprenants, conformément aux programmes référentiels et guides pédagogiques.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FILLE

L'Association Women Club veut briser le silence sur la situation des jeunes congolaises

A l'occasion de la Journée internationale de la fille célébrée le 11 octobre de chaque année, l'association Indépendante Women Club, que dirige Mme Splendide Lendongo, a organisé un talkshow (animation) le 12 octobre dernier à la Radio citoyenne des jeunes (RCJ) sous le thème: *«Femme actrice de la société, connais-toi et connais tes droits»*. Animé par Fanie Eminabongo, ce débat radiodiffusé a permis aux femmes de différents milieux professionnels d'effectuer un regard croisé sur les droits et devoirs de la fille congolaise.

S'appuyant sur leur parcours et expérience respectifs, Gloria Stacey Apesse, magistrate, Cecilia Ondzet-Omvouzet, assistante au cabinet du premier ministre, Margaret Mpiani, directrice de l'Agence de communication Be Lucky Consulting, Grâce Estia Otibili, psychologue ainsi que le Dr Roth Cécile Mapapa Miakassissa, directrice du Programme national de lutte contre le Sida ont passé au crible la situation de la fille congolaise sur les plans socioéconomique et juridique. *«Nous voulons que la jeune fille prenne conscience de son identité et de la place qu'elle doit occuper au sein de la société; qu'elle s'imprègne de ses droits mais aussi de ses obligations»,* a indiqué Splendide Lendongo.

La question de la protection de la fille au Congo demeure un obstacle à son épanouissement, a-t-elle poursuivi. Les filles sont victimes de harcèlement sexuel dans les écoles et dans les milieux professionnels. En proie aux grossesses précoces et souvent abandonnées à elles-mêmes, les filles manquent d'information sur la sexualité et surtout d'un encadrement social adéquat. Malheureusement, la sexualité est encore taboue dans la société congolaise. C'est pourquoi, Indépendante Women Club appelle les parents, à accompagner leur fille à chaque stade de leur vie en leur inculquant des valeurs et en garantissant leur instruction.

Gloria Stacey Apesse pense que les filles devraient *«arrêter d'avoir de préjugés, de se comporter comme des personnes qui ont tenté des actions et qui n'ont pas eu gain de cause pour parler publiquement, en disant que nous n'aurons pas gain de cause, que cela est voué à l'échec. Je les appelle à être des réelles actrices de la société, c'est-à-dire qu'elles aient le courage de dénoncer, de prendre leur vie en main.»* Pour ces femmes, le mot d'ordre à suivre est: *«Brisons le silence».* L'Etat, les parents et toute la communauté ont la responsabilité d'offrir protection et accompagnement à la fille et à dénoncer tous les actes nuisibles perpétrés à leur encontre, ont encouragé les oratrices.

Célébrée sous le thème: *«Les filles, une force inarrêtable»*, la Journée internationale de la fille vise à mettre en lumière les besoins des filles et à répondre aux défis auxquelles elles font face. Elle promeut également l'autonomisation des filles et de leurs droits fondamentaux.

Indépendante Women club est une association qui regroupe essentiellement les femmes dans le but d'accompagner la femme congolaise principalement et africaine vers son autonomisation, son émancipation, son développement personnel et son leadership.

Diacheley MASSAMBA et Bilal BILAL-ECKY *(Stagiaires)*

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE ALLSTAFF CONCO SARLU

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 11 Septembre 2019, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 02 Octobre 2019, sous le folio 113/1 N°447, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: ALLSTAFF CONGO, en sigle «A.C.»;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: Quartier Mpita, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- Prestation de services;
- Ingénierie de tous corps d'état.

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes, et/ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur BASTELICA Philippe Alain;

RCCM: CG/PNR/19 B 404 du 10 Octobre 2019.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.604,
République du Congo

INSERTION LEGALE LA FOURMI» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: quartier Siafoumou Ecole, Boîte postale: 1858
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM/CG/PNR 18 B 17

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du Procès-verbal des résolutions extraordinaires de l'Associé Unique de la société «LA FOURMI» SARLU, en date à Pointe-Noire du 8 octobre 2019, reçu par le Notaire soussigné, le 9 octobre 2019, enregistré à Pointe-Noire le même jour, folio 186/23, no 8474; il a été décidé de:

1- L'extension de l'objet social aux activités suivantes:
- Services de téléphonie mobile (transfert électronique de monnaie);
- Gestion des stations-services.

En conséquence de cette résolution, l'article 2 des statuts est modifié ainsi qu'il suit:

«Article 2: Objet social
La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Exploitation forestières;
- Agriculture: production et vente des fruits et légumes;
- Dépôt de boisson;
- Services de téléphonie mobile (transfert électronique de monnaie);
- Gestion des stations.

Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus.

2- Mise à jour des statuts.

Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 10 octobre 2019, conformément à la législation en vigueur sous le no 19 DA 1290.

Fait à Pointe-Noire, le 14 octobre 2019.

Pour avis et mention,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

MUSIQUE

A Brazzaville, le jazz comme trait d'union des peuples et de l'histoire

Le jazz a vécu son moment de gloire à Brazzaville la semaine passée. En pleine célébration de son 139e anniversaire de fondation, la capitale congolaise a marqué cet événement par deux séries de manifestations importantes et autour des deux des centres «naturels» de l'évocation de l'histoire de cette ville et du pays: l'Ambassade d'Italie et le Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza.

Photo de famille à la fin du concert

Si dans ce dernier, une exposition et une conférence-débat ont été organisées, à l'Ambassade d'Italie, le ton a porté sur la projection vers le futur. Et qui, pour mieux le symboliser, sinon les enfants ! Tous les enfants sont un symbole, mais ceux qui ont communié à l'événement au Centre culturel russe sont des musiciens. Ils appartiennent à l'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville (OSEB). L'orchestre est en train de s'affirmer dans un genre peu répandu au Congo. Et les enfants ont joué et ébloui la foule jeudi 10 octobre dernier.

Une prouesse qui a été mise en exergue surtout par la venue à Brazzaville d'un trio musical italien, le Federica Mischianti Horn Trio. Une femme et deux hommes voués au jazz et en perpétuelles recherches des sonorités qui rendent témoignage d'une musique qui a marqué l'histoire de la libération des Noirs aux Etats-Unis. Sur les berges du fleuve Congo, jeudi, le jazz a fait la jonction de l'Histoire binaire du pays: Pierre Savorgnan De Brazza et les peuples Téké dont le roi signa le Traité pour le passé toujours présent; le Horn Trio et l'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville pour un aujourd'hui qui projette sur demain.

L'ambassadeur Stefano De Leo a trouvé les mots pour resituer le jazz, genre musical particulier, au cœur d'un événement comme cet anniversaire plus que centenaire de Brazzaville. Le jazz, a-t-il dit, est une musique dont la caractéristique se signale par son «côté impromptu et libre» ; il souligne les *«qualités des Congolais et de Pietro Savorgnan de Brazza, le fondateur de cette ville magnifique, la capitale de la République du Congo»*.

Cela valait donc bien la peine, insiste-t-on, côté italien, de faire se rencontrer les musiciens de jazz venus d'Italie et les amateurs de musique classique au Congo. Le Trio musical italien est en tournée en Afrique. Avant Brazzaville, il avait fait étape en Afrique du Sud, notamment, et après Brazzaville, il a poursuivi sa route au Gabon, en Ethiopie et dans d'autres pays, avant de rentrer à Rome, sans doute riche des mille et une sonorités qui ont fécondé le jazz à travers le monde.

La deuxième partie de l'événement musical s'est déroulé en soirée. Les musiciens italiens se sont trouvés à l'aise, en milieu familier, avec les enfants de l'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville. Ils ont joué les uns après les autres, puis ensemble. Et puis, les enfants de Brazzaville se sont littéralement éclatés en exécutant des morceaux libres – et improvisés ! – suivant ce qu'ils avaient retenu de la soirée. Un vrai spectacle, ont souligné plusieurs personnalités présentes.

Les enfants-de-la-musique, comme qui dirait, ont demandé que les maestros italiens reviennent à Brazzaville pour mieux les aguerrir sur la voie qu'ils ont choisie, leur enseigner techniques et pratiques dans des cours de formation sur place. Une demande sage à l'étude, qui présente l'avantage de contourner, si les moyens se trouvent, les nombreux écueils d'un transport à l'étranger de groupes et ensembles d'Afrique, vu les risques élevés de fuite!

La soirée de jeudi a donc été un morceau de bonheur musical sur les berges du fleuve Congo: avec le Trio musical italien, l'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville, les chœurs de Brazzaville. Et le jazz en partage!

Albert S. MIANZOUKOUTA

IN MEMORIAM

Mésanges Léocadie BISSOUE KOUATILA «AMINA»
20 Octobre 2009 - 20 octobre 2019

Te sachant en paix auprès du Père Tout-Puissant, nous évoquons, le cœur mélancolique, mais serein, ce 20 Octobre 2009, le jour de ton départ pour une autre existence.

Le temps qui passe ne peut effacer le souvenir et la douleur de la disparition brutale d'une et unique fille.

En ce jour 20 octobre 2019, nous restons unis dans l'assurance de ta présence en un monde meilleur et dans l'héritage de ton humanité généreuse et affectueuse.

Dix ans après, ton esprit demeure toujours parmi nous. Nous nous souvenons de la fille humble, aimable et serviable que tu étais.

En ce triste anniversaire, maman Joséphine MFOUMOU, agent de la Procure Diocésaine de Brazzaville, les Familles LITHOMO, et MAYELA invitent tous ceux et toutes celles qui l'ont connue et aimée à être en union de prière avec eux, pour demander au Tout-Puissant de lui accorder le repos éternel.

Que par ta miséricorde, Seigneur,
son âme repose en paix.
YA AMINA, nous ne t'oublierons jamais.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE RIRE TUSEO

Brazzaville vibrera bientôt au rythme de la 12e édition

Une initiative fondée en 2004 par sa directrice, Lauryathe Céphyse Bikouta Loutaya, le festival international de rire TuSeo connaîtra sa 12ème édition du 24 au 26 octobre prochain, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. Thème retenu: «Quinze ans d'éclats… de rire».

Spectacles, ateliers et conférences sont au menu de ce rendez-vous annuel d'humoristes congolaises et étrangers.

Lauryathe Céphyse Bikouta Loutaya

Le programme prévoit, en ouverture du festival, les humoristes Djaust Pounga et Naz'R, du Congo-Brazzaville ; Commandant Ngi, de la République Démocratique du Congo; Kromozom, du Bénin; et Pimiento Petit, du Cameroun.

Le 25 octobre, ce sera au tour du Guinéen de Conakry Moïse Tchafin, du Mauritanien Pathé Camara, du Français Tristan Lucas, et des Congolais (Brazzaville) Yann Mounouata et Stéphanie Bluetooth de prouver de quoi ils sont capables.

Valentin Viera (Togo), Béranger Loundou, Kimana Formidable (Congo) sont, entre autres artistes programmés le dernier jour du festival, dont les artistes ponténégrins Kaba Ndudi «Kabass» (l'un des doyens de l'humour au Congo) et Germaine Ololo sont les invités d'honneur.

Le côté musical de l'acte 12 du festival Tuseo sera assuré par le chanteur Achille Mouebo «Le Roi de Moutenfo», de Pointe-Noire; le groupe MiauhStyle Music (France/Espagne), et la chanteuse brazzavilloise Amy Flore.

Vitia KOUTIA
(Stagiaire)

CAB CIT-CG
MINISTERE DES POSTES DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
Central African Backbone
CAB Congo
Unité de Coordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/MPTEN/2019/UCP/CAB

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES ETABLISSEMENTS DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES VULNERABLES

PROJET DE LA DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO
Référence de l'accord de financement : 2000200000001
N° d'Identification du Projet : P- CG- GB0-002

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante Congo, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'une firme en charge de l'étude relative à la modernisation des infrastructures des établissements de prise en charge des personnes vulnérables.

Les services prévus au titre de ce contrat consistent à appuyer le ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité dans la réalisation de l'étude de faisabilité relative à la modernisation des infrastructures des établissements de prise en charge des personnes vulnérables. Dans les grandes lignes, le cabinet sélectionné devra mener les activités suivantes:

* réaliser un diagnostic approfondi sur l'état des infrastructures et des ressources humaine du secteur des affaires sociales ;
* étudier la faisabilité de modernisation des structures spécialisées ;
* réaliser les études techniques d'implémentation des structures ;
* produire un document de programme d'exécution technique et financière ; et
* élaborer des avant projets sommaires et détaillés.

La présente mission aura une durée d'exécution de trois (3) mois.

2.Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN) invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3.Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition de la Banque africaine de développement en date d'octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.

4.Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09h00-16h00 heure locale (TU+1)

5.Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 31 octobre 2019 à 16h00 heure locale (TU+1) et porter expressément la mention « Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'une firme en charge de l'étude relative à la modernisation des infrastructures des établissements de prise en charge des personnes vulnérables » ou transmis par mail à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du Projet CAB – République du Congo
À l'attention : M. Yvon Didier MIEHAKANDA, Coordonnateur du projet CAB-Congo
Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unis
Tel : +242 06 835 00 41
Mail : contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com

Fait à Brazzaville le 17 octobre 2019

Yvon Didier MIEHAKANDA
Coordonnateur du projet CAB-Congo

FOOTBALL

Les Diables-Rouges A' vont-ils éviter le piège?

La phase finale du CHAN 2020, voilà l'unique objectif du football congolais cette fin d'année. Il compte sur l'Equipe nationale A' qui affrontera la Guinée Equatoriale ce dimanche 20 octobre au Stade Massamba-Débat, en match retour du dernier tour des éliminatoires de cette compétition réservée aux joueurs des championnats locaux.

Les Diables-Rouges: mettre les chances de leur côté pour repartir au CHAN

Deux possibilités seulement s'offrent aux Diables-Rouges: gagner, quel que soit le score, ou faire un match nul de moins de deux buts. Donc, défaite ou match nul de plus de deux buts interdits!

Même si l'appui du public leur est acquis, les Diables-Rouges devront plus compter sur leur savoir-faire. Car affirme-t-on souvent, l'apport du meilleur public au monde ne palie pas les insuffisances techniques, physique et tactique d'une équipe. Mais le public ne doit pas sevrer son équipe de son soutien. L'expérience du match aller devrait donc inciter les Diables-Rouges à jouer franc-jeu, à se surpasser. Non pas en jouant le tout pour le tout, mais en sachant doser l'effort. Une équipe qui accapare les quarante-cinq premières minutes et termine la partie presque à genoux n'a aucune chance d'aller très loin.

Les Diables-Rouges devraient aussi se convaincre que les rencontres ne se ressemblent que rarement. C'est dire qu'ils devront trouver la recette appropriée susceptible de déstabiliser les Equato-guinéens et de perturber leur confiance. *«Cela passe par une solidarité irréprochable, par un jeu d'audace, par la combativité et la détermination»,* estime un technicien. *«Il ne faut non plus avoir peur de mal faire et du poids de l'enjeu»*, conseille-t-il. Quand les Diables-Rouges l'auront compris, alors la qualification sera à leur portée. Le public congolais l'attend…

On pressent une partie très ouverte. Et elle a tout d'un traquenard pour les Diables-Rouges, face à des Equatoguinéens pleins d'ambition et qui ont promis de relever le défi. Si les Diables-Rouges les ont tenus en échec à Malabo, pourquoi ne seraient-ils pas eux-aussi capables de le faire? On les attend…

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Comment se préparent-ils?

Après un premier stage en mode externat, les Diables-Rouges locaux ont enchaîné depuis lundi dernier un deuxième stage mais cette fois-ci en mode internat à Kintélé, pour peaufiner leur préparation.

En vue du match retour, le groupe a connu quelques mouvements par rapport à celui qui a disputé le match aller à Malabo. Le sélectionneur national Barthélémy Ngatsono a décidé d'étoffer l'effectif en rappellant par exemple Hardy Binguila, pour apporter son intelligence et son expérience au milieu du terrain. Un compartiment de jeu qui avait montré des insuffisances dans la capitale équatoguinéenne.

***«On essaie d'affûter nos armes et voir ce que nous pouvons faire sur le plan technique et tactique par rapport à notre adversaire, pour ne pas être surpris»*, a lâché le sélectionneur Barthélemy Ngatsono.**

Malheureusement, deux cas d'indiscipline ont été observés, et valu à leurs auteurs, le gardien de but Joe Ombandza et le milieu de terrain Audalvy Kibama, d'être écartés du groupe. Une décision qui pourrait aussi avoir un impact avec la sélection nationale A (qui se déplacera au Sénégal en novembre prochain), concernant Joe Ombandza. *«Nous ne devons pas nous moquer de la nation; c'est le Congo tout entier qui compte sur nous. Ce qui s'est passé avec eux, on peut dire qu'ils ne sont pas fiers des couleurs qu'ils portent et ne sont pas prêts à les défendre. Je ne peux pas accepter que chacun fasse ce qu'il veut pendant qu'on a un grand objectif devant nous. Cela doit les aider à prendre conscience parce que, quand la nation compte sur vous, vous ne pouvez pas vous permettre de faire ce que vous voulez.»*, s'est justifié le sélectionneur national des A'.

Davy Dimitri MACKITA (Stagiaire)

HANDBALL AFRICAIN

Le Congo continue de jouer les seconds rôles

Les meilleurs clubs du continent étaient à Praia (Cap Vert), pour se disputer les trophées des coupes africaines des clubs champions. A l'arrivée, pas de surprise: les Angolais en dames et les Egyptiens en hommes ont dominé avec insolence. Les deux pays sont parvenus à hisser en finale leurs deux équipes engagées dans les versions qu'ils ont gagnées.

D'abord le tournoi féminin. Les filles de Primeiro de Agosto étaient aux prises avec leurs compatriotes de Petro Atletico qu'elles ont battues par 19-16. Ces deux formations étaient les mieux armées et, sans doute, les mieux préparées à ce genre de compétition. Les férus du handball ne sont pas surpris qu'elles aient dominé la compétition avec une facilité désarmante.

Que pouvaient faire les Congolaises?

Abo-Sport, face au Primeiro de Agosto, et DGSP, contre Petro Atletico, ont tenté de contester la suprématie des Angolaises en demi-finales, mais ces dernières ont mieux terminé leurs parties, ce qui leur a permis de se débarrasser des Congolaises, respectivement par 32-24 et 24-19. Et donc, pour la énième fois, les Congolaises ont été impuissantes face aux Angolaises qui paraissent comme des montagnes infranchissables.

Faut-il accuser la conjoncture économique qui n'incite pas les pouvoirs publics à réaliser l'investissement suffisant dont ont besoin les clubs représentatifs du pays pour s'assurer une bonne préparation ou le manque d'imagination des dirigeants fédéraux, incapables de proposer une bonne politique de développement de leur discipline? Il est encore loin, bien loin, ce moment où le handball féminin congolais pourra détrôner son homologue angolais qui poursuit son hégémonie sur celui du continent. Les clubs angolais règnent sans partage et ont remporté à Praia leur 23e titre continental d'affilée: 17 pour Petro Atletico (de 1997 à 2013) et 6 pour Primeiro de Agosto (de 2014 à 2019).

Abo-Sport: médaille de bronze à Praia

Entre clubs congolais, pour l'attribution de la médaille de bronze, c'est plutôt Abo-Sport qui s'est hissé sur la troisième marche du podium, DGSP terminant, ipso facto, au pied de celui-ci. Reste à donner à ce handball les moyens de se hisser, comme naguère, au-dessus des autres.

Quant au tournoi masculin, ce sont les équipes égyptiennes, Zamalek et Sporting, comme le pressentaient observateurs et spécialistes, qui ont tenu leur rang. Plus forts que tous, elles ont survolé la compétition et disputé la finale que Zamalek a finalement remporté par 33-31 après prolongation. Le représentant congolais, Etoile du Congo, a été minable: huitième sur dix participants. Une prestation qui, en vérité, n'étonne personne. Le champion congolais a beaucoup perdu de son génie et de son efficacité, et le handball masculin congolais n'a pas les moyens de se hisser actuellement au-dessus des meilleures nations, alors qu'autrefois il leur provoquaient des sueurs froides.

D.D. MACKITA (Stagiaire) et G.-S. MAHOUNGOU

Appel d'offres international ouvert n°87/BEAC/SG-DGE/AOIO/Bien/2019 pour la fourniture et l'installation, en lots indépendants, de divers mobiliers

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'harmonisation de ses équipements, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers mobiliers pour plusieurs Centres. A cet effet, elle évite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. L'appel d'offres est subdivisé en trois lots comme suit :

•Lot 1 : mobilier standard ;

• Lot 2 : mobilier spécifique de la salle des marchés ;

• Lot 3 : tapis.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris, ou par virement bancaire.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM,
14ème étage, porte 1412 : 736, Avenue Monseigneur Vogt – BP : 1917,
Yaoundé – Cameroun
Tél : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 ; postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
Fax : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA par lot.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 14 novembre 2019 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE, 15ème étage, porte 15.01
736, Avenue Monseigneur Vogt
BP : 1917, Yaoundé – Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques le jeudi 14 novembre 2019 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit, signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. Les plis financiers seront ouverts pour les offres jugées acceptables ou satisfaisantes, le jeudi 21 novembre 2019 à 10 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

Yaoundé, le
Le Président de la Commission

BANQUES

Le Groupe BPCE IOM cède la BCI au Groupe marocain BPC

Après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires auprès des administrations habilitées, le siège de la Banque commerciale internationale (BCI), à Brazzaville, a servi de cadre vendredi 11 octobre, à la cérémonie officielle finalisant l'acquisition de la BCI par le Groupe marocain Banque Centrale Populaire (BCP) auprès du Groupe Banque Populaire Caisse d'Epargne (BPCE) IOM.

M. Boris Joseph et M. Kamal Mokdad

L'acte de cession des actions de la BCI par la BPCE à la Banque Centrale Populaire a été signé pour le compte de la BPCE IOM par M. Boris JOSEPH, son directeur général et du côté de la BPC par le directeur général de la Banque Populaire en charge de l'International, M. Kamal MOKDAD.

La Banque commerciale internationale (BCI), en rejoignant le groupe panafricain de de l'envergure de la Banque Centrale Populaire, «s'ouvre à de nouvelles et belles perspectives de développement en offrant à ses clients de nombreuses solutions innovantes développées par le groupe BCP, notamment dans le domaine de la Monétique et du Trade Finance. Les clients actuels et futurs bénéficieront ainsi des meilleures pratiques bancaires de la BCP et de la garantie d'un groupe solide, disposant auprès des Agences de notation les plus prestigieuses (Standard & Poor's, Fitch, Moody's, etc.) du meilleur rating au Maroc et au Maghreb», a fait savoir M. Kamal MOKDAD. Elle jouira également d'une identité commune forte à travers le continent et portera les valeurs qui sont chères au groupe BCP: proximité, citoyenneté, innovation et performance.

Toutefois, l'Acte de cession n'entraîne aucunement un plan social. Le cessionnaire, le groupe marocain BPC ne l'envisage pas. «Aucun Congolais ne perdra son emploi à l'issue de cette opération», a affirmé le directeur général de la Banque Populaire en charge de l'International.

Par ailleurs, un conseil d'administration a eu lieu à l'issue de la signature de l'Acte de cession. Des nouvelles nominations à la Direction générale de la BCI en ont découlé. M. André COLLET, précédemment directeur général adjoint de la BCI, a été nommé directeur général en remplacement de M. Pierre BALSAN. M. Hocine BENKHALED succède à André COLLET au poste de directeur général adjoint.

Prélude à la signature de l'Acte de cession, des délégations BPCE composée de cinq membres et BCP de six sont arrivées le 9 octobre à Brazzaville, pour conduire le déroulement de l'action de cession. Le 11 octobre, les membres dirigeants de ces deux grands groupes se sont rendus auprès des autorités congolaises, notamment chez le Premier ministre pour les informer.

La cession ayant été autorisée par la COBAC, le Premier ministre, le ministre des Finances. ont de nouveau été informés de la signature effective de l'Acte de cession. C'est dire qu'il s'est fait de façon régulière et ne souffre d'aucun vice de forme.

En vue d'informer plus largement l'opinion publique congolaise, une conférence de presse a été animée par de nombreux intervenants, responsables au sein du groupe marocain BCP, dans un hôtel de la place. Différents aspects et points relatifs à la cession ont été abordés.

Et pour tout conclure en beauté, une cérémonie concernant directement le personnel a eu lieu après la conférence de presse. Deux discours y ont été prononcés: l'allocution de M. Kamal MOKDAD et le mot du directeur général André COLLET. S'en est suivi un échange fructueux avec le personnel. Le directeur général a remis à l'occasion des cadeaux à M. Kamal MOKDAD. Et un cocktail dinatoire a clos l'évènement.

Pour rappel, «le groupe BCP est le sixième plus grand groupe bancaire en Afrique par la taille des fonds propres». Il est l'une des premières institutions bancaires du royaume chérifien (Maroc). Présent dans 14 pays africains et 14 autres dans le reste du monde, notamment sous la marque «Banque Atlantique» en Afrique de l'Ouest, et *«Chaabi Bank»*, sa filiale en Europe. Il tire sa force de ses valeurs de solidarité et de son organisation unique au Maroc.

Le groupe BCP est composé de neuf Banques Populaires Régionales (BPR) à vocation coopérative, de la Banque Centrale Populaire (BCP), organe central du Groupe de forme société anonyme cotée en Bourse; de filiales spécialisées, de Fondations, de banques et représentations à l'International.

Le groupe BCP est donc présent dans 28 pays dans le monde. Il possède le premier réseau bancaire du Maroc, tout comme il est le premier collecteur de l'épargne (part de marché de 26%) et leader du financement de l'économie (part de marché de 25%).

Unique banque de l'Afrique du Nord et de l'Ouest à Maurice, le groupe accompagne la dynamique d'ouverture vers l'Afrique francophone ainsi que le flux d'investissement en provenance d'Asie, notamment de la Chine, de l'Inde et du Japon vers l'Afrique.